L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey

Imprimé en France – Bourgogne Franche-Comté

Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

Un vrai journal gratuit d'information

n°227 DU 4 AU 18 MARS 2021 — Site : www.lhebdoduhautjura.org

JUSQU'AU 31 MARS
LES OFFRES LUMINEUSES
www.home-design-schmidt.fr
SCHMIDT
Arbent - Tél 04 74 77 98 93
Voir Page 7

JURA SUR LÉMAN

Entre blanc et «blues»

Les sommets jurassiens ont la cote

Voir page 6

pages 3, 4 et 5

LES ACTUALITÉS

- **Lamoura :** La vente du Chalet de la Frasse de nouveau annulée en apppel page 2
- **Mobilisation contre la fermeture d'une classe du RPI Ravilloles-Cuttura** page 7
- **Concours International de Dessin Eurojeunes avec le Crédit Mutuel St-Claude et Haut-Jura** page 9
- **St-Michel Le Haut lance Mobilsol'Act** page 12
- **Parc Naturel Régional du Haut-Jura restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Bienne** page 14
- **Régions/Sports** pages 13 à 18 et 20
- **Hauteville : Le député Damien Abad remet 7 médailles de l'Assemblée nationale** page 18
- **P.A. - Offres d'emploi - Tribunes Libres** page 19

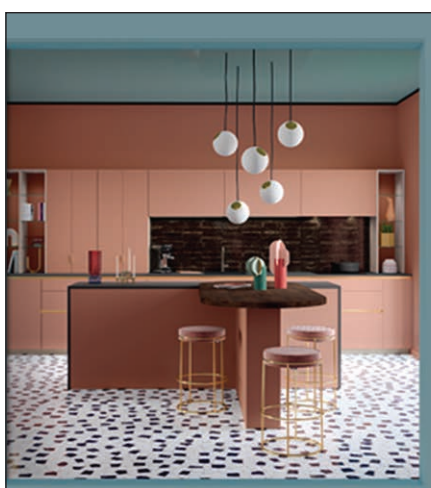

MOBALPA
DU 4 AU 31 MARS
LA TVA OFFERTE*
*voir conditions en magasin
TS CUISINES Ludovic Negro
Centre commercial ARBENT
Tél 04 74 77 25 73

Stéphane Grenier
AUDITION GRENIER
BIEN ENTENDRE, SIMPLEMENT.
Au service de votre audition depuis 18 ans dans le Haut-Jura
03 84 45 32 58
auditiongrenier@gmail.com
- Bilan auditif* et essais d'aide auditive** GRATUIT sans engagement
- Tiers-payant mutuelles
- 100% santé : reste à charge zéro

* Test à but non médical. ** Sur prescription médicale

NOUVELLE ADRESSE A ST CLAUDE
3 rue Reybert - à côté du laboratoire d'analyses médicales
TOUJOURS PRESENT AUX ROUSSES A L'OPTIQUE DES 4 VILLAGES

Edito

Les 65-74 ans oubliés de la vaccination !

Le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, décrit l'état de menace. *«Dans cette course de vitesse, nous avons gagné du temps. La situation est très tendue et modifiée par la nouvelle donne des variants. La pression hospitalière est très forte. Aujourd'hui le variant britannique est majoritaire à 53%. Entre 15 et 20% de la population française est immunisée et 5% est vaccinée».*

Le vaccin d'AstraZeneca autorisé aux plus âgés, 50-65 ans, mais les français de 65 à 74 ans ne disposent d'aucun vaccin, peut-être trop jeunes ou trop vieux ?!

La vie avec le virus se prépare Une demande de réouverture des restaurants le midi dès le 30 mars

Le député Modem du Loiret Richard Ramos prépare une tribune avec l'UMIH 45 pour demander la réouverture des restaurants. Il avance 3 arguments en faveur de cette réouverture des restaurants le midi, qui serait bien sûr «encadrée» du point de vue sanitaire et réservée aux établissements ayant une surface suffisante pour respecter les règles de distanciation :

«Réparer une forme d'injustice» alors que certains restaurants d'entreprise sont ouverts et que le couvre-feu à 18h. favorise les plates-formes de livraison et les grandes enseignes en milieu urbain

«Apporter une réponse à la détresse psychologique des Français». Les gens mangent au bureau, ils continuent à être devant leur ordinateur et à répondre à leurs mails... Psychologiquement, il faut permettre aux travailleurs de débrancher mentalement le midi»

«Préparer l'avenir de la profession»

Dominique Piazzolla
Directeur fondateur

FENÊTRES +
Dépannage - Service après-vente
Rénovation - Motorisation
Une équipe de professionnels à votre service depuis 13 ans.
Un service après ventes qui s'engage à vous contacter dans les 48H.
PROFESSIONNEL RGE RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT
Fenêtres, volets Roulants, Battants
Portes d'entrées, intérieurs, portes de garage, Portails, Stores, Pergolas ...
14 Rue Du Lyonnais
MONTREAL LA CLUSE
Jonathan.blondel@fenetresplus.com
Tél: 04 74 76 22 65
07 77 37 35 01

La recette d'Annabelle

Recette des Corniottes au Comté

Ingrédients
* 100 g de beurre
* 200 g de farine
* 1 pâte brisée (ou feuilletée)
* 2 oeufs
* 200 g de comté
* 150 g de fromage blanc (en faisselle)
* 1 cuillère à soupe de moutarde
* Noix de muscade en poudre
* sel/poivre

Préparation
- Préchauffer le four à 210°

Garniture (le Quemeau):
- Battre les œufs avec 1 cuillère de moutarde.
- Incorporer la faisselle bien égouttée et 200g de comté râpé.
- Assaisonner avec une pincée de noix de muscade, de poivre et de sel.
- Etaler la pâte et y découper des petits disques de 10 cm de diamètre environ.
- Déposer au milieu de chaque disque une cuillerée de préparation au fromage, resserrer les disques en triangles en pinçant la pâte en 3 points sans refermer complètement afin d'obtenir des petites tricones.
- Cuire 20 minutes jusqu'à obtention d'une jolie couleur dorée.
- Déguster tiède.

Accord met/vins
Poulsard Château Gréa 2018 (Jura).
Retrouvez la vidéo de la recette sur notre page Facebook et sur le site du journal.

LAMOURA

La vente du Chalet de la Frasse de nouveau annulée en appel

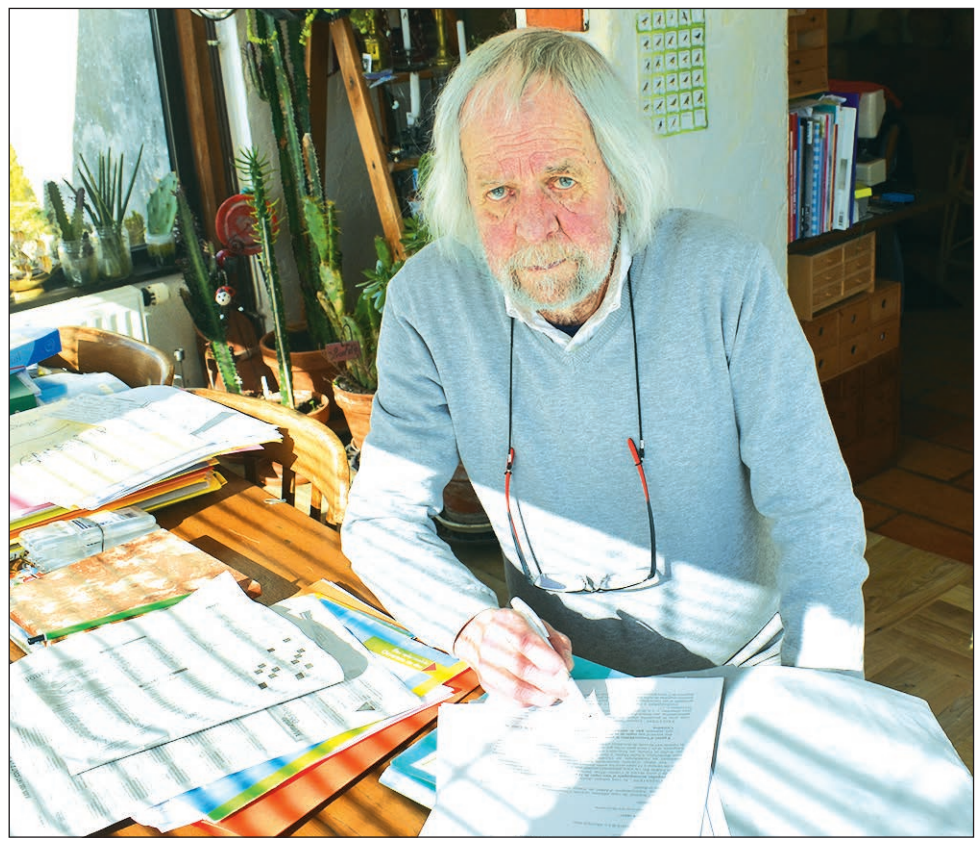

«Ce bien fait partie du patrimoine et ça ne se vend pas !», nous confie Jean DANIEL, Maire de Lamoura de 1990 à 2001, lors d'un récent entretien où il s'explique sur les raisons qui l'ont amené à recourir au Tribunal Administratif afin de faire annuler la vente du Chalet de la Frasse décidée et votée par le Conseil Municipal de Lamoura au printemps 2016.

Pour rappel, le Chalet de la Frasse avait été acheté par la Commune de Lamoura en 1920 et avait d'abord été mis à disposition de l'Office National des Forêts, *«qui a réalisé les tout premiers travaux et les aménagements afin d'y accueillir bergers et bûcherons puis skieurs et randonneurs»*, présice Jean DANIEL. Puis en 1976, la gestion a été confiée à la toute nouvelle association «Foyer Rural de Lamoura». Mais, les tâches et responsabilités devenant beaucoup trop importantes pour l'association, celle-ci a décidé d'en remettre la gestion à la Commune, toujours propriétaire de ce bien et qui a mis en place une gérance en 2001. De 2001 à 2008 divers gestionnaires privés se sont succédé. Laure Escalier investi les lieux en 2008 et enchaîne plusieurs baux successifs. Jean DANIEL nous expliquait ce qu'il s'est passé ensuite *«En 2016, la Commune décide de vendre le Chalet. Celle-ci donne son accord sur le prix de 170.000 € proposé par Mme ESCALIER... soit 20.000 € de moins que l'estimation réalisée par les Domaines !»*.

Jean DANIEL a alors adressé un recours auprès du Tribunal Administratif de Besançon afin de faire annuler cette vente qu'il estime abusive et illégale.

Le 26 avril 2018, le Tribunal rend son jugement et annule la vente. La Mairie de Lamoura prend alors la décision de saisir la Cour d'Appel Administrative de Nancy.

Le 22 décembre 2020, le verdict est rendu : le premier jugement est confirmé et la vente de nouveau annulée.

Le Conseil Municipal décide le 08/02/2021 de s'en remettre au Conseil d'Etat.

Jean DANIEL précise son recours en justice

Jean DANIEL souhaite bien préciser qu'il n'a aucune animosité envers quiconque, qu'il n'en veut à personne, qu'il n'a aucun compte à régler et surtout aucun intérêt personnel dans cette affaire.

Sa seule volonté est de conserver ce bien dans le «domaine public». *«Ce bien fait partie intégrante du patrimoine et ne doit en aucune façon être dilapidé et bradé !»* martèle-t-il.

Il n'apprécie pas et conteste le fait qu'après avoir bénéficié de très nombreux financements et subventions (Commune de Lamoura, Foyer Rural, Contrat Station, Communauté de Communes, Département, Région, Europe…) on puisse *«vendre et ainsi privatiser ce bien du jour au lendemain sans prévenir ni consulter tous les gestionnaires et financeurs passés qui ont contribué à la valorisation du Chalet»*.

Mais, l'autre point important de désaccord est aussi le prix de vente.

Pour Jean DANIEL, l'estimation à 190.000 € était déjà *«très basse»*. Un prix qui a suscité beaucoup de questions pour l'ancien Maire de Lamoura *«Le prix de 170.000€ ne concerne-t-il que le bâtiment et le terrain ? A-t-il été tenu compte de tous les matériels et aménagements mais aussi et surtout du fonds de commerce ? Ces derniers sont-ils inclus dans la modique somme de 170.000 € ou sont-ils des «cadeaux» ? Quand on connaît les prix de l'immobilier sur la Station et à Lamoura, on ne peut que rester songeur…»*.

De plus, l'ancien Maire regrette aussi la ferme volonté de vendre ce Chalet, partie intégrante des biens de la Commune et du domaine public.

Incompréhensible selon lui. En comparaison, il cite deux exemples locaux. La Commune des Rousses, propriétaire de la «Loge à Ponard» dans la Forêt du Risoux et la Commune de la Pesse, propriétaire de «l'Alvéole» (anciennement Relais des Skieurs) au Centre du Village. Jean DANIEL note que malgré les possibles difficultés, *«ces communes n'ont pas mis en vente ces biens et ça fonctionne»*.

L'ancien Maire s'inquiète aussi de l'avenir du Chalet. Il expose plusieurs suggestions *«après réflexion, la Commune de Lamoura ne pourrait-elle pas revenir sur sa décision ? Etablir de nouveau un bail commercial ? Ou encore faire appel à la Communauté de Communes qui en a la compétence ?»*.

Enfin, Jean DANIEL évoque les actions menées par la Commune de Lamoura *«la Commune de Lamoura a su monter d'efficaces dossiers et obtenir financements et subventions en ce qui concerne l'Espace Communal, le Musée des Lapidaires, le Centre de Loisirs et la très prochaine implantation de la mini-Crèche… alors pourquoi pas pour le Chalet de la Frasse ? Celui-ci a d'autre part bénéficié d'importantes aides lors du 1er Contrat de Station dans la seconde moitié des années quatre-vingt- dix… alors pourquoi pas inscrire à nouveau le Chalet de la Frasse dans les actions du nouveau Contrat de Station 2020/2026 ?»*

Quelques soient les prochaines décisions tant du Conseil d'Etat que de la Commune de Lamoura, l'ancien Maire se veut de rester optimiste.

Alex Maitret

Moirans-en-Montagne

ERRATUM

Suite à l'article paru dans notre édition N°226 sur «FLAG Services et HP2S», une erreur s'est involontairement glissée sur HP2S. Jérôme Schmitt est bien l'actuel gérant depuis 2004 mais c'est Henri Berthier qui avait créé la société en 2001 qui s'appelait alors Berthier HPS SA.

Clairvaux-les-lacs

Collecte de sang

Une collecte de sang est organisée le 09 mars 2021 à la salle des fêtes de CLAIRVAUX de 16h.30 à 19h.30, sur rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.

Le 8 mars

JOURNÉE Internationale des femmes

Les femmes du territoire s'unissent

8 mars : Journée internationale de la femme

Histoire de la journée de la femme

Pour ce 8 mars, rappelons haut et fort le principe d'égalité entre les hommes et les femmes !
Au gré de nos reportages, L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey a eu des coups de cœur pour des femmes aux parcours différents sur notre territoire, qui imposent du respect.
Instaurée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale de la Femme (Journée des droits des femmes) se fonde sur les avancées législatives qui, au cours du XXe siècle, ont fait progresser les droits de la femme dans la plupart des pays, mais sont encore trop peu appliquées.
Pour rendre hommage aux différents mouvements menés pour les droits des femmes et acquérir de nouveaux droits, comme le droit de vote. L'idée de créer une journée internationale des femmes a été discutée lors de la 2e conférence internationale des femmes socialistes à Copenhague, en août 1910 à l'initiative de Clara Zetkin.
L'année suivante, le 19 mars 1911 eu lieu la première journée internationale des femmes. De grandes manifestations en faveur du droit des femmes furent organisées en Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis.
1917, c'est cette année là que fut fixée la date du 8 mars comme journée des femmes. C'est à cette date que de nombreuses femmes russes manifestèrent contre la guerre et pour l'obtention de plus de denrées alimentaires. Lénine décréta en 1921, le 8 mars comme date officielle du jour dédié aux femmes en Russie, qui sera ensuite retenue pour la manifestation mondiale.

Droits des femmes

Voici quelques dates importantes dans l'histoire des droits de la femme en France.
1907, la loi autorise les femmes mariées à disposer de leur salaire.
1919, l'instauration en France d'un baccalauréat féminin permet aux femmes d'accéder aux études supérieures et de prétendre occuper les mêmes emplois que les hommes.
1936, le code civil est modifié et reconnait désormais la capacité juridique aux femmes mariées. Auparavant, ces dernières dépendaient de leur époux pour prendre les grandes décisions les concernant.
1944, le droit de vote est accordé aux femmes françaises.
1970, la loi instaure l'autorité parentale conjointe. Auparavant seul le père exerçait l'autorité parentale sur les enfants.
1980, la loi considère désormais le viol comme un crime.
1983, la loi établit l'égalité professionnelle des hommes et des femmes.
Le 28 janvier 2014, le projet de loi sur l'égalité femmes-hommes est adopté par l'Assemblée nationale.

Dominique Piazzolla

Poème d'Hamoudi

Par ce petit poème, je veux rendre un hommage à toutes les femmes
Texte d'amour en hommage à la féminité aux mille charmes
Qu'elles soient maman, amante, maîtresse ou grande cheftaine
Elles sont mères, lumière et sagesse, elles soulagent nos peines
Nous les hommes respectons en toute femme celle qui nous a porté
L'amour maternel est un grand miracle dont elles ont le doux secret
Ce poème rend hommage à la femme qui porte en elle l'avenir
L'avenir de l'homme dont elle est la sœur, la mère et le plaisir
Un message d'amour à la féminité qui nous ramène à notre humanité
Les femmes sont nos âmes sœurs aimons-les au nom de la fraternité

Agathe Dinkota

Toute son énergie au service du commerce local

En moins de six mois, son visage, son nom, vous sont devenus familier sur Saint-Claude et toute sa région. Agathe Dinkota, est votre animatrice commerciale pour la plateforme AchetezA Saint-Claude.

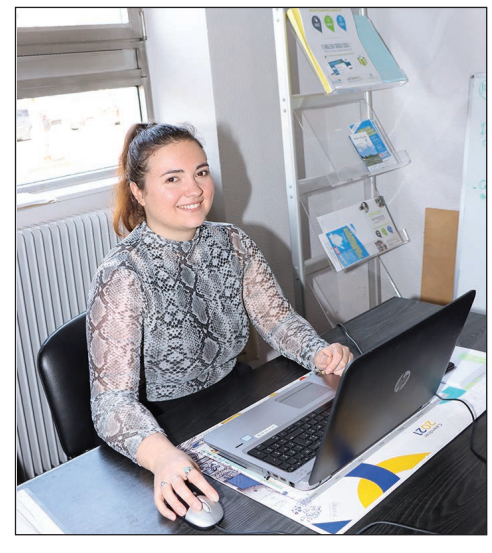

Originaire de Normandie, Agathe et son ami, le joueur de Jura Sud Foot, John Dinkota, québécois, se sont fixés à Saint-Claude en 2017. C'est dans la capitale du Haut-Jura qu'ils ont choisi de se marier. Noah aujourd'hui âgé d'un an est venu combler le jeune couple. Une attirance pour Saint-Claude qui s'est confirmée au fil des années.
Lors de sa dernière année de Master 2 en Marketing, Agathe a trouvé un poste en alternance chez Smoby à Lavans-les-Saint-Claude.
Courageusement, elle a fait les voyages qui lui permettaient de suivre ses études à Rouen et son alternance à Lavans, durant une année. Une alternance intéressante, chef de projet avec pour mission de développer les gammes de poussettes et dinettes.
Son Master réussi, elle s'installe à Saint-Claude avec son ami, qui allait devenir son mari et travaillera près de 2 ans pour l'enseigne «Cache Cache» des Galeries. A la naissance de son fils, elle a souhaité chercher une autre activité. Elle avait l'envie de travailler sur un projet, un travail en adéquation avec ses études. C'est ainsi qu'elle a postulé pour devenir animatrice commerciale pour la plateforme AchetezA Saint-Claude.
Elle dépend de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude qui souhaitait relancer cette place de marché. Agathe est installée au sein de l'Office de Tourisme. *«J'ai pour mission de relancer la plateforme, redonner confiance aux commerçants. Cette activité est arrivée à point nommé avec cette situation sanitaire qui pénalise tant les commerçants. Je suis allée à la rencontre des commerçants du territoire, nous avons monté une opération chèques cadeaux qui a été un véritable succès, cela a représenté une aide concrète pour le commerce de proximité. J'ai démarré seule, puis avec le 2e confinement, l'Office de Tourisme fermé, j'ai bénéficié de l'aide d'une partie du personnel, à nous tous nous avons avancé très rapidement sur la remise en route de AchetezA».*
Votre vision ? *«Je souhaite cette fois développer la vente en ligne, amener les commerçants à être réguliers, à s'approprier l'outil, qu'ils puissent développer des ventes, c'est un véritable levier pour eux, pour vendre non seulement sur le territoire mais aussi bien au-delà de notre région».*

Dominique Piazzolla

8 mars : Journée internationale de la femme

Delphine Gallois

Une super nana !

Elle entre à la mairie des Rousses en 2014 lors de la 2e partie du mandat de Bernard Mamet. Elle fait suite à Fabienne Démoly, démissionnaire, et reprend les affaires scolaires auxquelles elle adjoint la communication qu'elle avait auparavant en délégation. Elle intègre aussi le conseil communautaire.

Delphine participe à l'organisation des JOJ en janvier 2020 (partie événementielle). Soit 18 mois de préparation (elle y croit dur comme fer) avec le stade des Tuffes et le CIO de Lausanne et en collaboration avec diverses instances de l'Etat. Avec l'aide de Roger Tinguely/Musée du Ski et de la Tradition rousselande/Les Rousses d'Amont, elle s'occupe de la création de l'expo « Ski et olympisme » qui comprend quelques pièces de collection prêtées par des champions olympiques et des images du musée olympique. Ces JOJ, ce sont 10 jours formidables qui attirent 35.000 visiteurs, dont quelques VIP. Ils sont un puissant vecteur pour le rayonnement du territoire et de la Station.

Suite aux nouvelles élections, Delphine devient 1re adjointe au maire Chr. Mathez. Elle a en charge l'urbanisme, le patrimoine et le développement local. De plus, Delphine est vice-présidente de la comcom. Sur le plan professionnel, elle est auto-entrepreneuse (dans quoi ? la com, bien sûr !) et peut ainsi conjuguer travail d'élue et vie de famille.

La raison de son entrée en politique ?

Une folle envie de faire avancer le territoire. De plus, 2014 est le début de la parité dans les différentes instances de l'Etat. Les femmes n'ont pas le même regard, la même approche pour ce qui est de la vie d'une communauté, elles sont complémentaires des hommes et *«c'est très bien comme ça !»*

Bref, cette femme-là, qui ne manque pas d'enthousiasme et d'idées (elle en a plein sa besace) est une sacrée nana !

H.P.

Marie-Jo Levillain

Une vie d'engagement au service de la ville d'Oyonnax

C'est passionnée par sa ville que depuis 1973 Marie-Jo Levillain se dévoue pour celle-ci. Originaire de Bourgogne elle arrivera dans l'Ain à l'adolescence avec ses parents venus pour le travail, comme beaucoup de personnes à l'époque. C'est grâce à sa rencontre avec Emile Cheutin, Bernard Coutier et la photo que son amour pour la ville naîtra.

Le déclic se fera avec le projet de faire ensemble un montage audiovisuel. Partie sur l'idée de faire le montage sur le thème «Une ville, une histoire» la petite troupe investiguera sur la ville d'Oyonnax et fera d'incroyables découvertes. La richesse humaines, l'inventivité de ses habitants et leur goût du labeur avait tout de remarquable. Avec sa devise «Improbo Fabrum Labore Ascendit» signifiant «Elle s'est élevée grâce au travail opiniâtre de ces artisans » résumait bien l'état d'esprit avec lequel la ville avait été fondée. Ce projet aura été le point de départ de la fondation du CAVO (Club Audio Visuel Oyonnaxien) club photo qu'elle préside encore depuis 1978. En 1992, elle fera aussi partie de la création du SECILI Lions Club de services à Oyonnax-Nantua. En 2008, l'esthéticienne de métier, elle aura laissé son salon «Tanagra» qu'elle tenait rue Anatole France pour se consacrer à la commune Aindinoise en étant conseillère municipale en renouvelant 3 mandats aux côtés du maire Michel Perraud, lui aussi 3 fois réélu. Actuellement déléguée aux relations avec les associations, elle continue à se battre pour que la vie associative d'Oyonnax survive dans cette époque très compliquée de pandémie car pour elle, aider est un gène qui est ancré dans son ADN. Même si les mentalités ont bien changé, être au service des autres et de sa ville qu'elle aime tant reste son véritable leitmotiv, la force qui l'a toujours animée.

Annabelle Legros

Caroline Martinand

Dirigeante de la start-up Souris Lab

Dernièrement Caroline Martinand, présidente et directrice artistique de Souris Lab, située à Oyonnax, a reçu dans les locaux de Haut-Bugey Agglomération la médaille de l'Assemblée nationale par le député Damien Abad en présence de Jean Deguerry président de HBA et du département de l'Ain et Michel Perraud, maire d'Oyonnax.
Notre journal, L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey a voulu lui aussi mettre en avant Caroline Martinand pour la journée internationale de la femme.

Native de Nantua, Caroline Martinand a grandi chez ses parents à Martignat. Après l'école primaire elle a étudié au lycée Arbez Carme à Bellignat pour un Bac S, puis en Terminal S au lycée Saint-Michel à Annecy.

Caroline poursuit ses études à l'école Emile Cohl d'Art et d'illustration.

En 2019, avec un Bac +5 en conception jeux vidéo, elle est diplômée d'un Master direction artistique. Après un stage au CNRS à Paris elle crée son studio. Aujourd'hui, Caroline Martinand à 27 ans, elle est fiancée, habite à Bellignat et bientôt à Groissiat.

Pour rentrer dans la vie professionnelle, Caroline travaille 6 mois avec son père dans l'entreprise familiale «Novap» où elle est à l'origine du dessin de la mascotte de l'entreprise.

Création d'un 1er jeu vidéo
A Tale of Synapse

Comme elle nous le précise, Caroline a toujours été attirée depuis toute petite par le dessin et créer des univers. Un rêve réussi, puisqu'elle vient de réaliser son premier jeu vidéo, après 8 mois de travail dans son studio à Oyonnax, avec ses 5 collaborateurs.

Son projet a été financé par la Banque Publique d'Investissement et le réseau entreprendre Ain/Valle de Saône.

Souris-Lab est un studio de développement de jeux vidéo indépendants et innovants. Son objectif est de donner un nouvel aspect aux jeux vidéo en basant la conception sur l'enseignement, l'éducation et une morale, avec des directions artistiques originales.

A Tale of Synapse : Les théories du Chaos sont un mélange de jeu de plateforme et d'énigmes inspiré par le mariage de l'art abstrait et des sciences. Utilisez les règles de l'univers et tous les éléments qui le composent pour aider les Synapsiens à devenir ouverts d'esprit. Une histoire incroyable et colorée avec Sci et nero, deux héros, qui coopèrent pour évoluer dans ce monde onirique basé sur des règles de la logique mathématique.

En octobre 2019, Caroline Martinand s'est rendue à la Game Connection de Paris pour trouver un éditeur de jeux vidéo. L'éditeur Espagnol Tesura Games très intéressé, signera avec sa société «Souris Lab». L'éditeur Tesura s'occupera de toute la communication du jeu, la conception et la distribution et commande des cartouches Nintendo.

Le jeu «A tale of synapse» sortira en juin prochain. Caroline et ses équipes travaillent déjà sur le 2e jeu nommé «Kohana».

Musicienne et sportive

Pour son équilibre et garder la forme, Caroline aime la musique et le sport. Elle a 12 ans de pratique à la guitare et quelques années de piano et batterie. Dans le sport Caroline a joué 8 ans au tennis et depuis 2 ans pratique la Boxe Thaï.

Dominique Piazzolla

Martine Lachaud

Responsable des Restos du cœur de Saint-Claude

A l'occasion de cette Journée Internationale des femmes, il nous a semblé essentiel de parler de Martine Lachaud et de son investissement au sein des Restos du cœur avec toute son équipe de bénévoles.

Martine Lachaud est originaire de Périgueux en Dordogne. Après des études de biochimie, elle travaille pour un grand laboratoire à Paris. Puis, pendant 8 ans elle tient un restaurant touristique. Elle revient ensuite travailler dans un laboratoire mais cette fois en Suisse. Enfin, Martine Lachaud termine sa carrière professionnelle en s'occupant de la gestion de l'entreprise du concessionnaire XEROX à Saint-Claude.

Un engagement dans le milieu associatif

Martine a toujours été liée au milieu associatif même pendant qu'elle travaillait, elle a notamment été au Lions Club Femme de Morez. Néanmoins, après une vie professionnelle riche et variée Martine Lachaud s'est demandée ce qu'elle allait faire *«je me suis posée la question de savoir comment je pourrais être utile dans la société, j'ai vu dans la presse un projet d'ouverture d'un Resto du cœur à Saint-Claude et je me suis proposée»*. Ainsi, dès l'ouverture des Restos du cœur de Saint-Claude en 2012, Martine Lachaud en est devenue la responsable. Avec son équipe de bénévoles elle concrétise sa volonté *«d'aider les gens à repartir pour regagner leur autonomie, leur confiance, une étape avant de repartir de l'avant»*. D'ailleurs, son engagement est louable, ce bénévolat lui prend beaucoup de temps *«Les Restos c'est un peu comme une continuité d'entreprise avec différents postes à gérer, une gestion des plannings, de la logistique, des réunions etc. »*.

Une énergie débordante

Martine Lachaud déborde d'énergie, *«j'ai toujours été comme ça, cela vient sûrement de mon éducation»*, explique-t-elle. Elle a alors choisi de mettre cette énergie au service des autres afin de les aider et de leur transmettre des ondes positives. Ses conseils et son expérience sont toujours précieux et de qualité *«dans la vie c'est très important de toucher à plein de domaines, on apprend toute sa vie. Rien ne fait peur, tout est une question de volonté»*. Aucun défi ne l'arrête *«toute ma vie je me suis lancée des défis, une fois que l'on réussi un défi, d'autres viennent»*, souligne-t-elle.

Martine Lachaud fait partie de ces femmes qui choisissent volontairement et sans aucun intérêt personnel de donner beaucoup de leur temps et de leur énergie pour les autres, avec une bienveillance exemplaire et une modestie totale.

Alex Maitret

Simone Veil : 6 citations inspirantes et puissantes d'une femme libre

Simone Veil, une femme de caractère et de conviction

Le dimanche 1er juillet 2018 Simone Veil est entrée au Panthéon, devenant ainsi la cinquième femme à y être inhumée après Sophie Berthelot, la physicienne Marie Curie et les deux résistantes Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. A l'occasion de cet ultime hommage, Puretrend vous propose de revenir sur 6 citations inspirantes d'une femme forte qui n'a cessé de se battre pour la liberté. Elle a survécu au camp de concentration d'Auschwitz, s'est battue pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et fut une farouche défenseure des droits de l'homme, Simone Veil est une figure résolument inspirante. Et c'est bien pour tous ces combats que l'ex-ministre de la santé sous Giscard d'Estaing entre au Panthéon.

«Ma revendication en tant que femme c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin».
«Aucune femme ne recourt de gaieté de coeur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes».
«Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes»
«Je ne suis pas une militante dans l'âme, mais je me sens féministe, très solidaire des femmes quelles qu'elles soient... Je me sens plus en sécurité avec des femmes, peut-être est-ce dû à la déportation ? Au camp, leur aide était désintéressée, généreuse, pas celle des hommes. Et la résistance du sexe dit faible y était aussi plus grande».
«Ce bonheur est difficile à restituer en mots parce qu'il était fait d'ambiances calmes, de petits riens, de confidences entre nous, d'éclats de rire partagés, de moments à tout jamais perdus. C'est le parfum envolé de l'enfance».
«Les jeunes générations nous surprennent parfois en ce qu'elles diffèrent de nous ; nous les avons nous-mêmes élevées de façon différente de celle dont nous l'avons été. Mais cette jeunesse est courageuse, capable d'enthousiasme et de sacrifices comme les autres. Sachons lui faire confiance pour conserver à la vie sa valeur suprême».

Le 8 mars

Journée Internationale des femmes

Les femmes du territoire s'unissent

Bonne fête à toutes ces femmes qui se battent chaque jour

Jura sur Léman, entre blanc et «blues»

La saison hivernale 2020-2021 restera dans les mémoires rousselandes, mais pas pour les meilleures raisons : avec le blanc d'une neige abondante tout au long de la saison, mais aussi le blues d'une économie de la montagne mise à mal par les fermetures administratives.

Après des années d'études et de tractations, le nouveau domaine de ski alpin était prêt comme annoncé pour le début de saison.
Grâce à un grand projet de plus dix millions d'euros, la station des Rousses dispose à présent d'un domaine skiable unifié entre France et Suisse et d'une nouvelle identité, «Jura sur Léman».
Pour cette fois, la neige était aussi au rendez-vous dès le début de saison, en quantité et en qualité, avec à suivre, pour ne rien gâcher, du beau temps et du froid pour une saison de ski parfaite.
Mais tout cela était trop beau : le coronavirus et les mesures sanitaires décidées par l'Etat Français auront rendu cette année mémorable pour de toutes autres raisons.
Rappelons-nous : début décembre, pour les administrations parisiennes, «les stations de ski sont fermées». De semaine en semaine, une possible autorisation d'ouverture était annoncée, sans jamais arriver bien entendu, juste pour ne pas désespérer les montagnes françaises. Courant janvier, tous les responsables des stations de ski imploraient encore une autorisation d'ouverture pour les vacances de Février, sans succès.
C'était déjà la saison «blanche» assurée, aux frais de l'économie locale et des centaines d'emploi saisonniers de la station des Rousses et du Haut-Jura.

Mais la particularité du domaine Jura sur Léman est d'être à cheval sur la frontière franco-suisse, et donc d'être soumise aux décisions discordantes de deux Etats.
Fin décembre, les autorités suisses ayant autorisé l'ouverture des remontées mécaniques, un arrêté préfectoral français interdisait le stationnement sur le parking des Dappes, situé au pied de la partie suisse du domaine skiable - pour bloquer quoi qu'il en soit l'ouverture des installations. Les autorités suisses ont alors saisi la justice pour attaquer cette décision.
Ce recours gagnant a enfin permis l'ouverture des huit remontées mécaniques et des 17 pistes en territoire suisse, le 6 février 2021. C'est ainsi que la station des Rousses, nouvellement «Jura sur Léman», est devenue probablement la seule station de ski française ouvrant légalement ses remontées mécaniques cette saison.
Que ce soit par prudence sanitaire ou pour ne pas perdre la face, l'Etat français a maintenu tout de même les contraintes sur les skieurs : pour pouvoir remonter les pentes de la Dôle, il faut soit habiter dans un rayon de 30 kilomètres, soit disposer d'un test PCR de moins de 72 heures.
Sachant que dans les trente kilomètres à vol d'oiseau, on compte quand même la ville de Genève, cela promettait un potentiel de clientèle non négligeable en complément des nombreux vacanciers de février venus séjourner dans le Jura, remontées mécaniques ou pas.
La file d'attente au pied de la Dôle a d'ailleurs prouvé le succès populaire de cette ouverture, en dépit des contrôles de gendarmerie à la sortie du parking.
Le débit du télésiège a même été augmenté, passant de 1200 à 1600 personnes à l'heure, à la mi-février. Une bien étrange saison de ski 2021, se souviendra-t-on...

Marville

Les activités qui ont la cote sur les sommets jurassiens

Succès assuré pour la luge et la raquette à neige sur les pistes de ski alpin abandonnées.

Début décembre, pour les administrations parisiennes, «les stations de ski sont fermées». Cette approximation oubliait toutes les activités en dehors des remontées mécaniques, qui ont eu cette année un succès quasiment jamais vu.

Dès les premiers jours, de nombreux skieurs alpins se sont reconvertis au ski de fond, l'image de marque du Jura.
Tous n'étaient pas forcément à leur aise, mais le désir de neige et de glisse était le plus fort, semble-t-il.
De nombreux domaines nordiques jurassiens ont sensiblement profité de cette situation, avec un nouvel afflux d'amateurs durant une période d'enneigement particulièrement favorable.
Dans les rayons des magasins de sport, les stocks de raquettes à neige ont également fondu presque aussi vite que la première neige tombée le 26 octobre dernier. Même chez les fabricants, comme les grenoblois de TSL, impossible de satisfaire

Une magnifique saison sur les sommets jurassiens, mais il fallait monter à la force du mollet faute de remontées mécaniques (sommet de la Dôle, station des Rousses).

la demande cette saison.
La luge a elle aussi connu une nouvelle heure de gloire sur les pistes de ski alpin abandonnées. Mais le phénomène le plus intéressant cette saison a été l'engouement pour le ski de randonnée : privé de remontées mécaniques, les skieurs alpins ont montré que leurs désirs de neige, de glisse et de grands espaces étaient plus forts qu'une fermeture administrative, et même que l'effort a fournir pour gravir les pentes.
La demande était telle que c'était un tour de force, ou une sacrée chance, de trouver du matériel à louer - et même à acheter - pour cette activité.
Les skieurs alpins ont donc parfois remonté les pentes jurassiennes à pied ou en raquettes pour pouvoir faire une descente à ski.
Ceux qui voyaient le skieur alpin accroché à son câble, comme un paresseux pendu à sa branche, se laissant propulser vers les sommets par les remontées mécaniques, ont du revoir leurs préjugés.

Marville

Faute de remontées mécaniques, le ski de randonnée est le meilleur moyen de profiter de la glisse et du grand air.

Le ski alpin, l'une des victimes de la pandémie dans l'économie jurassienne - on a pourtant réussi finalement à skier en territoire suisse.

Les installations de ski alpin à l'arrêt, sous une neige de rêve.

Mobilisation contre la fermeture d'une classe du RPI Ravilloles-Cuttura

Les représentants des parents d'élèves et l'association des parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Cuttura-Ravilloles, appuyés par le soutien des maires de Ravilloles, M. Roger Morel-Fourrier et de Coteaux du Lizon, M. Roland Frézier, ont appelé la population à se mobiliser contre la possible fermeture d'une des 4 classes de leur école à la rentrée 2021, samedi 27 février à 11h. sur le parking de l'école à Ravilloles.

Les parents d'élèves et la population souhaitent tous conserver un RPI à 4 classes, à savoir 2 classes et 2 instituteurs à l'école de Cuttura et également 2 classes et 2 instituteurs à l'école de Ravilloles, pour la rentrée 2021.

La mobilisation avait déjà commencé, juste après l'annonce de la possible fermeture d'une classe en ce début d'année. Les parents d'élèves du RPI Ravilloles/Cuttura s'étaient rapidement mobilisés pour faire part de leurs inquiétudes et de leur mécontentement. Avant les vacances les représentants des parents d'élèves avaient envoyé une lettre à l'inspectrice de Saint-Claude, restée sans réponse. Ils ont alors adressé une nouvelle lettre cette fois à l'inspecteur de Lons-le-Saunier pour être reçu à Lons-le-Saunier le 4 mars. Ensuite, ils avaient fait une campagne d'affichage dans les communes concernées. Sur ces banderoles on pouvait notamment lire «1 RPI + 2 écoles + 4 instits = 67 élèves HEUREUX» ou encore «école de qualité ≠ calcul de quantité».

Les représentants des parents d'élèves ont également créé une pétition disponible en ligne et sur la porte des écoles.

Ainsi, ce samedi 27 février la mobilisation s'est déroulée en physique, devant l'école de Ravilloles. Les parents d'élèves souhaitent s'appuyer sur le soutien de toute la population attachée à ses écoles rurales. L'occasion d'échanger autour de ce sujet sensible et de faire front contre cette possible fermeture.

Pascale Martine a pris la parole au nom des représentants des parents d'élèves *«Le RPI est dynamique il a plein de projets, ce RPI fonctionne bien. Notre école rurale de proximité est un modèle pédagogique qui fonctionne»*. Elle précisait aussi qu'un sondage avait été réalisé auprès des familles d'anciens élèves et qu'il révélait que les parents étaient satisfaits du niveau de leurs enfants lors de leur entrée au collège.

L'occasion aussi d'évoquer les conséquences qu'engendreraient la fermeture d'une classe *«Le risque de la fermeture d'une classe est que l'an prochain les CP, CE1, CE2 se retrouvent sur un triple niveau à Ravilloles, la 2e conséquence est que l'on aurait une classe de maternelle sur un quadruple niveau à Cuttura, qui isolerait une seule enseignante sur une école»*.

D'ailleurs, Pascale Martine rappelait *«nos effectifs même s'ils sont petits et ne changeraient pas l'année prochaine»*.

Pascale Martine traduisait aussi une inquiétude concernant les fermetures d'écoles généralisées *«en 10 ans, c'est 85 écoles qui ont été fermées, on s'insurge contre ça. Il est important que les écoles soient sur le lieu des habitations des enfants»*.

Le sentiment global est que la fermeture d'une classe nuirait d'une part aux conditions d'enseignement et d'apprentissage, et d'autre part à la mise en place des mesures sanitaires actuelles et également à la pérennité de ce RPI. Ils tiennent à leur *«école qui doit rester un lieu de rencontre et de vie»*.

Prochainement une lettre ouverte sera adressée à Mme le député Marie-Christine Dalloz et à la sénatrice Mme Sylvie Vermeillet pour indiquer combien ces idées de fermetures de classes dans ces villages ruraux leur paraissent *«déplacées, inadaptées et incompréhensibles, encore plus dans le contexte actuel»*. Au cours de cette mobilisation, M. Roland Frézier, maire de Coteaux du Lizon, a souhaité prendre la parole *«On essaye d'avoir une solidarité entre élus de façon à ce que l'on maintienne nos écoles sur le Plateau. On se doit d'être solidaire les uns et les autres afin de faire le maximum pour éviter le pire. Aujourd'hui à Ravilloles vous avez le soutien de tous les élus de Saint-Lupicin et Cuttura bien sûr»*.

M. Roger Morel-Fourrier, maire de Ravilloles, a lui rappelé que *«l'école est une priorité pour notre commune, l'éducation est primordiale»*.

La mobilisation est forte, à la fois les élus, la population et les parents d'élèves, mais le temps presse. La décision concernant cette possible fermeture devrait être connue le 4 mars prochain, espérons que les efforts fournis par l'ensemble de la population seront entendus et considérés.

Alex Maitret

Retrait de l'offre de reprise de Jacob Delafon :
Réaction de Marie-Guite Dufay

L'annonce par le groupe Kramer du retrait de son offre d'achat de Jacob Delafon est *«une très mauvaise nouvelle»*, réagit la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

«Tout d'abord, j'ai une pensée pour les salariés du site qui font face à une situation extrêmement incertaine. J'avais pu les rencontrer il y a quelques semaines et je leur réitère tout mon soutien. Je reste à la disposition du groupe Kramer, ou de tout autre repreneur, pour confirmer l'accompagnement financier de la collectivité régionale à un projet de reprise. J'ai pu interpeler le Président de la République ainsi que Bruno Le Maire sur la nécessité de reporter le PSE afin de préserver les compétences et les emplois.

Si les informations d'un manque de coopération du groupe Kohler France et de possibles rétentions d'informations sont confirmées : c'est intolérable ! Ce sera de l'unique responsabilité du groupe si les produits Jacob Delafon, jusqu'ici «made in Jura », seront demain fabriqués à l'étranger. J'en appelle donc à la responsabilité de chacun afin de trouver rapidement une issue positive à cette situation».

Collecte des Restos du cœur de Saint-Claude

Les Restos du Coeur de Saint-Claude organisent une collecte alimentaire pour aider les plus démunis dans les supermarchés de Saint-Claude, de Lavans-les-Saint-Claude, de Lavancia, de Moirans-en-Montagne, de Saint-Lupicin et de Vaux-les-Saint-Claude.

Le vendredi 5 mars et samedi 6 mars de 8h.30 à 17h.30.

L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

LE MOIS BRANCHÉ

DU 1ER AU 31 MARS 2021

JUSQU'À 6 ÉLECTROS OFFERTS*

*Offre valable du 1er au 31 mars 2021, parmi la sélection de l'opération, hors écotaxe, limitée aux stocks disponibles et selon paliers d'achat de meubles hors pose, hors livraison. Non cumulable avec d'autres promotions en cours. 6 électros offerts pour l'achat d'un minimum de 7 990 € TTC de meubles. Voir conditions en magasin ou sur cuisines-aviva.com
Conception : elvistheagence.fr - Crédits photo : GettyImages

AVIVA cuisines

SATISFACTION !

850 avenue Jean Coutty • ARBENT
Tél. 04 74 77 30 07

Crédit Mutuel Saint-Claude et Haut-Jura

Concours International de Dessin Eurojeunes

Le Crédit Mutuel de Saint-Claude et Haut-Jura lance son concours international de dessin, à l'origine ce concours est organisé avec le domaine scolaire mais au vu des circonstances actuelles liées à la Covid-19, le concours est ouvert à tous.

Ce concours est ouvert dans chaque Caisse de Crédit Mutuel, les meilleurs dessins sont primés par des jurys locaux et sont ensuite présentés au jury Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Ce jury fait une présélection d'une dizaine de dessins par tranche d'âge et la propose aux votes des internautes. Le vote sur internet compte comme une voix dans la délibération pour le palmarès final. Enfin le 1er dessin de chaque catégorie participe au jury international. Les jurys évaluent les travaux d'après des critères définis : l'impression d'ensemble du dessin, la puissance du message, le choix des internautes, le côté unique et personnel, l'expressivité et l'originalité. Les 12 dessins récompensés au niveau Crédit Mutuel Alliance Fédérale figureront dans le calendrier 2021 du Crédit Mutuel (tirage à plus de 50.000 exemplaires).

Catégories et thèmes

Le thème global pour cette édition est «construis ton monde». Les catégories d'âges sont les suivantes : 6-8 et 9-10 ans; 11-14 ans ; 15-18 ans. Pour la première catégorie (6-8 et 9-10 ans) l'objectif est de représenter sa maison idéale, à travers un dessin, une peinture, des photos, un court métrage ou un collage. Pour les 11-14 ans, il s'agit d'illustrer sa vision de son espace de vie, pour symboliser les éléments importants de son environnement. Tous les moyens artistiques bidimensionnels peuvent être utilisés. Enfin, pour la dernière catégorie (15-18 ans), la grande question est de savoir comment l'architecture peut améliorer notre monde. L'objectif est de partager ses idées, par divers moyens artistiques, les techniques bidimensionnelles et les combiner, mais aussi la photographie et les films.

Réglementation

Vous l'aurez compris toutes les techniques artistiques sont les bienvenues, mais la reproduction et la copie sont formellement interdites. Il n'y a de la place que pour la création et l'originalité. Néanmoins, il y a des règles, le dessin doit être au format A3 (42x30cm), et le formulaire de renseignements doit accompagner le dessin. Ce formulaire est disponible dans vos agence Crédit Mutuel de Saint-Claude et Haut-Jura et de Lavans-les-Saint-Claude. Les dessins qui se font au dos du formulaire, doivent être remis impérativement avant le 10 avril 2021 et de préférence jusqu'à la fin du mois de mars. Les récompenses du niveau Crédit Mutuel Alliance Fédérale :

6 › 8 | 9 › 10 ans

Pour les 6-10 ans

1er prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 150€ (cent cinquante euros) + une carte cadeau cinéma pour 4 personnes (valeur approximative 60€).
2e prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 150€ (cent cinquante euros).
3e prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 100€ (cent euros).

11 › 14 ans

Pour les 11-14 ans

1er prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 150 € (cent cinquante euros) + une carte cadeau Illicado d'une valeur de 150 € (cent cinquante euros).
2e prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 100 € (cent euros).
3e prix : du matériel de dessin d'une valeur approximative de 50 € (cinquante euros).

Pour les 15-18 ans

1er prix : la participation, tous frais pris en charge par l'organisateur (transport, hébergement, …) au départ de votre lieu de résidence, à la finale internationale en 2021 (date et lieu à confirmer) + du matériel de dessin d'une valeur approximative de 200 € (deux cent euros).
2e prix : la participation, tous frais pris en charge par l'organisateur (transport, hébergement, …) au départ de votre lieu de résidence, à la finale internationale en 2021 (date et lieu à confirmer) + du matériel de dessin d'une valeur approximative de 150 € (cent cinquante euros).
3e prix : la participation, tous frais pris en charge par l'organisateur (transport, hébergement, …) au départ de votre lieu de résidence, à la finale internationale en 2021 (date et lieu à confirmer) + du matériel de dessin d'une valeur approximative de 100 € (cent euros).

15 › 18 ans

Les récompenses locales

Certains membres de la Caisse de Crédit Mutuel Saint-Claude et Haut-Jura, dont le Directeur Patrick Tourdot, choisiront les 3 meilleurs dessins par catégorie d'âge. Pour la catégorie 6-10 ans : **1er lot :** set de coloriage ; **2e lot :** sac à dos et différents jeux d'intérieur/extérieur ; **3e lot :** sac de sport. Pour la catégorie 11-14 ans : **1er lot :** enceinte Bluetooth ; **2e lot :** batterie de secours ; **3e lot :** casque Bluetooth. Enfin, pour la catégorie 15-18 ans : **1er lot :** enceinte Bluetooth ; **2e lot :** monter connectée ; **3e lot :** set de voyage multimédia.
Horaires de la Caisse de Crédit Mutuel Saint-Claude et Haut-Jura : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h. à 12h. et de 13h.30 à 17h.30 ; jeudi de 9h. à 12h. et de 15h. à 17h.30 ; samedi de 8h.15 à 12h.30.

Eurojeunes
CONSTRUIS TON MONDE !
Concours International de Dessin

Remise des dessins
avant le 10 avril 2021
Réservé aux
6-18 ans

PEINDRE DESSINER PARTICIPER
Pour participer, renseignez-vous dans votre Caisse de Crédit Mutuel Saint Claude et Haut Jura
ou sur www.eurojeunes.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
SAINT CLAUDE ET HAUT JURA - 70 RUE DU PRE - BP 27 - 39201 SAINT CLAUDE CEDEX
SAINT CLAUDE ET HAUT JURA - PLATEAU DU LIZON - 3 RUE DU CRET DU BIEF - 39170 LAVANS LES SAINT CLAUDE

L'artiste Helena Monniello s'est adaptée pour exposer ses œuvres

Le Caveau des artistes de Saint-Claude devait accueillir en ce début d'année, les œuvres d'Helena Monniello, artiste peintre professionnelle depuis 2017, enregistrée à la maison des artistes. Malheureusement, la pandémie n'aura pas permis à cette exposition d'être maintenue.

Mais Helena Monniello a souhaité s'adapter et pouvoir exposer ses œuvres. D'abord, pendant les vacances de noël 2020 où elle avait pris contact avec les commerçants de la ville pour exposer ses œuvres dans leurs vitrines. Puis, en février 2021, Helena a eu la volonté de continuer à diffuser l'art dans le centre-ville de Saint-Claude *«j'avais déjà fait ça à noël, j'avais trouvé ça sympa et suite à l'annulation de mon exposition au Caveau des Artistes, j'ai demandé pour louer les locaux au 46 rue du Pré. Ca permet aux gens de voir de l'art dans ces moments compliqués pour le monde culturel»*, soulignait-elle. Ainsi, jusqu'au 28 février, Helena Monniello a investi l'ancienne boutique «Aux Caprices», au 46 rue du Pré. Elle exposait ses tableaux du mardi au samedi de 10h. à 12h. et de 14h.30 à 17h.30, sous la forme d'une exposition/vente et avec une sélection à l'intérieur de la boutique en vide atelier où toutes les toiles étaient à 50 euros. Les passants pouvaient découvrir ces dernières peintures dans les vitrines des locaux et à l'intérieur le vide atelier. Cette artiste ne s'ancre pas dans un mouvement ou un code et prône la liberté de l'art *«je suis une artiste libre, je n'ai pas envie de me brimer dans un style»*, précisait Helena. Concernant ses tableaux, ils sont à son image empreints de liberté, tantôt abstraits, tantôt figuratifs et dénotent d'un travail minutieux sur les couleurs, les lumières et les ombres.

Des projets dans la région

Malgré le contexte délicat, Helena Monniello regorge d'idées et de projets. A partir d'avril elle proposera des ateliers à la mairie de Villard-Saint-Sauveur, les mardis, mercredis et jeudis pour les adultes et les enfants. Ses cours seront très libres pour les enfants. Les adultes auront le choix entre des séances où ils viennent avec leurs sujets et leurs envies et Helena les aide pour les réaliser, ou des séances où le travail s'orientera vers une réflexion sur une œuvre existante, qui suite à un moment d'échanges servira de modèle ou de point de départ.
Pendant les prochaines vacances scolaires Helena Monniello organisera aussi des activités sur une semaine entière à Villard-Saint-Sauveur, dans lesquels les personnes pourront prendre réellement le temps de concevoir une œuvre.
Helena Monniello partage son art, à travers des expositions originales et des échanges dans le cadre d'ateliers. Un vent d'air frais dans cette période où l'art semble être mis de côté.

Site de l'artiste : https://helenamonniello.com/
Tél. 07.49.99.10.93

Alex Maitret

L'U.C.I. de Saint-Claude a fait sa braderie d'hiver

Ce samedi 27 février l'U.C.I. de Saint-Claude a organisé un après-midi festif pour la fin des soldes d'hiver.
A l'occasion de la braderie d'hiver de l'U.C.I. le centre ville de Saint-Claude était réservé aux piétons de 14h. à 17h.30.
Les Sanclaudiens, les touristes et tous les visiteurs ont pu bénéficier des soldes et de belles promotions dans les commerces membres de l'U.C.I.
Une animation musicale était présente dans tout le centre-ville de Saint-Claude. Les commerçants exposaient leurs marchandises, produits locaux, vêtements, chaussures, etc. dans des stands devant leurs commerces.
Les normes de sécurité restaient bien entendu de vigueur, avec 6 personnes maximum devant l'étalage, les masques obligatoires et 2 mètres minimum entre les personnes.
En complément des restaurations rapides, des crêpes notamment et des rafraichissements étaient disponibles.
C'était un après-midi convivial où chacun a pu sortir découvrir les offres des commerçants.
Un vent d'air frais dans cette période de restrictions.

Alex Maitret

Elisabeth Gonzalez gagne un appareil à mini-crêpes à la boulangerie Vial

Dernièrement, pour fêter la chandeleur, la Maison Vial à Saint-Claude, donnait une chance à sa clientèle, avec le jeu national «Fêtez la chandeleur» votre artisan boulanger Campaillette, pour toutes crêpes achetées, avait une chance de gagner un appareil à mini-crêpes.

Après avoir rempli son bulletin de participation comme tous les clients de la Maison Vial, Mme Elisabeth Gonzalez de Saint-Claude, fidèle à sa boulangerie à gagner un appareil à mini-crêpes.

Saviez-vous pourquoi les crêpes sont le symbole de cette fête ? C'est parce qu'à l'origine, la chandeleur célèbre la fertilité de la terre et le retour du soleil, permettant au blé de pousser plus facilement.
Grâce à leur forme ronde et leur couleur dorée, les crêpes symbolisent le soleil.

Dominique Piazzolla

Inscriptions ouvertes

INSTITUTION Saint-Oyend

Ecole et collège

Tél : 03 84 45 02 22

Visites sur rendez-vous
Visites virtuelles sur
www.institutionsaint-oyend.fr

Coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, ENEDIS, entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, a prévu de réaliser sur le réseau électrique, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité à Saint-Claude :
- le mardi 9 mars 2021, de 10h. à 12h.
Lieu-dit Très Bayard, Lieu-dit Monaco, La Safranière d'en bas, Era, Chez M. POISSON Christian, La Grange Cattin, Le Chatelet, Le Pragat, Vaucluse, Les Combes

Audition Grenier change d'adresse

A l'aube de ces 18 bougies le cabinet audioprothésiste « Audition Grenier » change d'adresse. Jusque-là situé place Christin à Saint-Claude, il déménage à quelques pas pour un emplacement rue Reybert.

Ces nouveaux locaux en plus d'offrir plus d'espace permettent surtout d'être plus accessibles aux personnes à mobilité réduite. Installé dans la ville depuis mai 2003, Stéphane Grenier, gérant audioprothésiste, après 10 ans en tant que salarié dans un cabinet audio à Lyon reviendra dans sa région d'origine. C'est avec la naissance de son 1er enfant qu'il reviendra dans le Jura pour le confort et un cadre de vie plus compatible avec la vie de famille. L'audioprothésiste ouvrira alors en mai 2003 son premier cabinet indépendant à Saint-Claude. Pour les besoins de patients sur le haut du massif Jurassien, il ouvrira ensuite une unité aux Rousses en partageant les locaux avec un opticien. Répartissant son temps entre les 2 cabinets M. Grenier peut compter sur la présence et l'aide de son assistante audio Stéphanie qui assure la partie administrative et l'entretien de l'appareillage dans son cabinet Sanclaudien. En 2021, le monde de l'audio pourrait subir une petite révolution avec la loi 100% santé entrée en vigueur en janvier dernier. La réforme propose pour l'audio, l'optique et les soins dentaires un ensemble de prestations de soins et d'équipements identifiés dans un panier spécifique qui offre un choix d'équipements pris en charge intégralement, sans frais supplémentaire à la charge de l'assuré. Désormais accessible à tous les Français bénéficiant d'une complémentaire santé responsable ou de la complémentaire santé solidaire (C2S) l'accès à des équipements parfois trop onéreux auparavant pourrait faire évoluer le secteur souvent victime du renoncement aux soins. L'accès aux prothèses auditives étant désormais possible, même les personnes ayant de modestes revenus pourrait se faire soigner et s'équiper. Les nouveaux locaux de Saint-Claude prévus également dans cette éventualité pourrait à l'avenir accueillir un second audioprothésiste si les besoins le nécessitent. Depuis lundi 1 mars les patients peuvent donc retrouver M.Grenier et son assistante dans leur nouveau cabinet à côté du laboratoire des analyses médicales.

Audition Grenier
3 rue Reybert
39200 Saint-Claude
A.L

Touche pas à mon hôpital ! Comité de Défense et de Soutien Hôpital de Saint-Claude

Comité de Défense et de soutien de l'hôpital de Saint-Claude

TOUS UNIS LE 8 MARS 2021
JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

POUR DEFENDRE
LE DROIT DES FEMMES
LA SANTE ET LE SOCIAL
LES MOYENS POUR L'HÔPITAL PUBLIC
L'EGALITE D'ACCES AUX SOINS

DENONCER
LA VIOLENCE FAITE
EN FERMANT
LA MATERNITE DE ST CLAUDE

LUNDI 8 MARS 2021
15 H
PLACE DU 9 AVRIL 1944
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
RESPECT DES DISTANCES
ipns

Le 6 mars UNIQUEMENT

soit
279.30€
La palette

3.99€
le sac de 15kg
vendu à la palette

EN plus A1 FR 013
DIN plus 7A092
GRANULÉS DE BOIS
Wood pellets - Pellet di legno - Holzpellets
QUALITÉ FIABILITÉ TRAÇABILITÉ
PRODUCTION FRANÇAISE
www.vertdeshy.fr

Mr.Bricolage
ZI du Plan d'Acier - Saint-Claude
03 84 45 10 85

L'Association Saint Michel Le Haut lance Mobilsol'Act

Un nouveau service de location de véhicules à tarif solidaire

Mardi 2 mars à 14h., une inauguration / point presse présidé par Mme le sous-préfet de Saint Claude, Virginie Martinez, a été organisée dans les locaux de l'Association Saint Michel Le Haut (ASMH), au 28 rue du Pont Central à Saint-Claude, pour appuyer le lancement d'un nouveau service de Location solidaire de véhicules à Saint-Claude, nommé Mobilsol'Act. Sur place étaient également présents M. Vanzetti, délégué du préfet du Jura, M. Fauvey, Président de l'association, M. Marchon, administrateur, M. Peyrat, Directeur général, Mme Dujol, Directrice de l'Atelier et Chantiers d'Insertion ASMH, Mme Billard, 3e adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Personnes âgées, à la Prévention santé, à la Politique de la Ville et à la Solidarité urbaine et Mme Roussel, directrice du CCAS de Saint-Claude.

En effet, grâce à l'aide de l'Etat et le soutien de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'ASMH de Saint-Claude a pu lancer un nouveau service de location de véhicules à tarif solidaire. Ce service propose une solution alternative aux difficultés de mobilités rencontrées par les personnes les plus vulnérables pour leurs trajets quotidiens.

Les raisons de ce projet

Ce service a pour volonté de venir en aide aux personnes dans un volet d'insertion socioprofessionnelle et dans le cadre du développement économique notamment. Il est important de rappeler qu'en France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent d'importants problèmes en lien avec la mobilité, la moitié des personnes en recherche d'emploi sont confrontés à ce problème et les difficultés liées à la mobilité sont un frein à l'accès à un emploi plus durable. Localement, ce constat est d'autant plus réel, pour Saint-Claude et ses alentours. La situation géographie en est un facteur indéniable, un milieu rural dans une zone de montagne et une singularité économique. Les difficultés liées à la mobilité, en dehors du cadre professionnel, sont aussi un frein à l'accès à une formation ou une qualification et d'une manière générale aux services publics et d'intérêt général comme la santé notamment. Ce problème ne fait que de s'accroître actuellement avec un contexte sanitaire compliqué.

Pour répondre aux enjeux liés à la mobilité l'ASMH, qui est un acteur associatif de l'économie sociale et solidaire, également porteur d'activités d'insertion par l'activité économique et d'inclusion pour le Haut-Jura, a décidé en lien avec les acteurs sociaux du territoire et grâce à la mobilisation et au concours financier de l'Etat, avec la Sous-préfecture, le Commissaire régional à la prévention et à la lutte contre la Pauvreté et la DDCSPP et la Politique de la Ville, de lancer un nouveau service de location de véhicules à tarif solidaire.

Les objectifs de ce service

Ce service sera un véritable atout en faveur de l'emploi et de la formation et permettra de lutter contre les inégalités territoriales que peuvent rencontrer les habitants de Saint-Claude et des communes voisines. Mobilsol'Act est à vocation sociale avec comme axes primordiaux la lutte contre la précarité et la pauvreté et de servir de levier dans la construction de parcours d'inclusion professionnelle. De même, ce nouvel outil local s'orientera aussi vers l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi rencontrant des difficultés pour se déplacer, en relation avec les organismes sociaux du territoire Maison des Solidarités de Saint-Claude, assistantes sociales du secteur et des communes alentours, CCAS, Centre social Espace Mosaïque, UDAF, Mission Locale, Pôle Emploi, CHRS, Structures d'insertion, CAP EMPLOI, etc.

Le fonctionnement de Mobilsol'Act

Le service se structure en partenariat avec la Roue de Secours du Doubs. Pour l'instant, 2 véhicules d'occasion seront disponibles. A terme la volonté affichée est d'étoffer la flotte en proposant une gamme plus écologique et plus fiable et aussi une gamme de véhicules sans permis, ceci avec des concours financiers complémentaires, LEADER, Région, Fondations notamment.

Concernant les tarifs, ils sont pour le moins attractifs, à savoir 6€ par jour pour l'utilisation d'un véhicule. L'accès du service est sur condition de ressources et sur orientation d'un organisme social partenaire. Un dépôt de garantie est demandé et chaque véhicule est assuré par l'association. L'entretien et les réparations sont réalisés par un garage professionnel partenaire.

Le public concerné par ce service doit bien évidemment posséder un permis B valide et résider sur le bassin d'emploi de Saint-Claude, correspondant au territoire représenté par la Communauté de communes Haut- Jura Saint-Claude. L'accès au service doit être motivé par la réalisation d'un projet professionnel, c'est-à-dire soit une insertion professionnelle, soit pour un accès à un emploi et/ou une formation.

Pour ce qui du fonctionnement, la location fait l'objet d'un contrat qui répond à des obligations respectives définies dans une charte d'engagement précisant les conditions de la location ainsi que les conditions tarifaires. Le contrat peut être établi pour une durée d'une semaine à 1 mois renouvelable dans la limite de 6 mois.

Témoignage du premier bénéficiaire du service Mobilsol'Act

«Je remercie l'équipe de Mobilsol'act de l'ASMH à Saint-Claude pour leur aide et pour m'avoir permis de me rendre à ma formation durant tout le mois de janvier 2021 : Je n'avais alors aucune possibilité pour m'y rendre car il n'y avait ni car, ni train, ni covoiturage à cause de la pandémie. Je n'avais pas non plus les moyens financiers de louer une voiture chez un loueur traditionnel. Ce service m'a permis de parcourir un peu moins de 4000 km pour me rendre chaque jour entre Louhans et Chalons sur Saône, au Centre de Formation de Conducteurs Routiers, à bord d'un véhicule propre et confortable. Je n'ai pas rencontré de problème malgré le froid et la neige. J'ai pu être assidu et j'ai validé le permis C et la FIMO professionnelle de transport de marchandise».

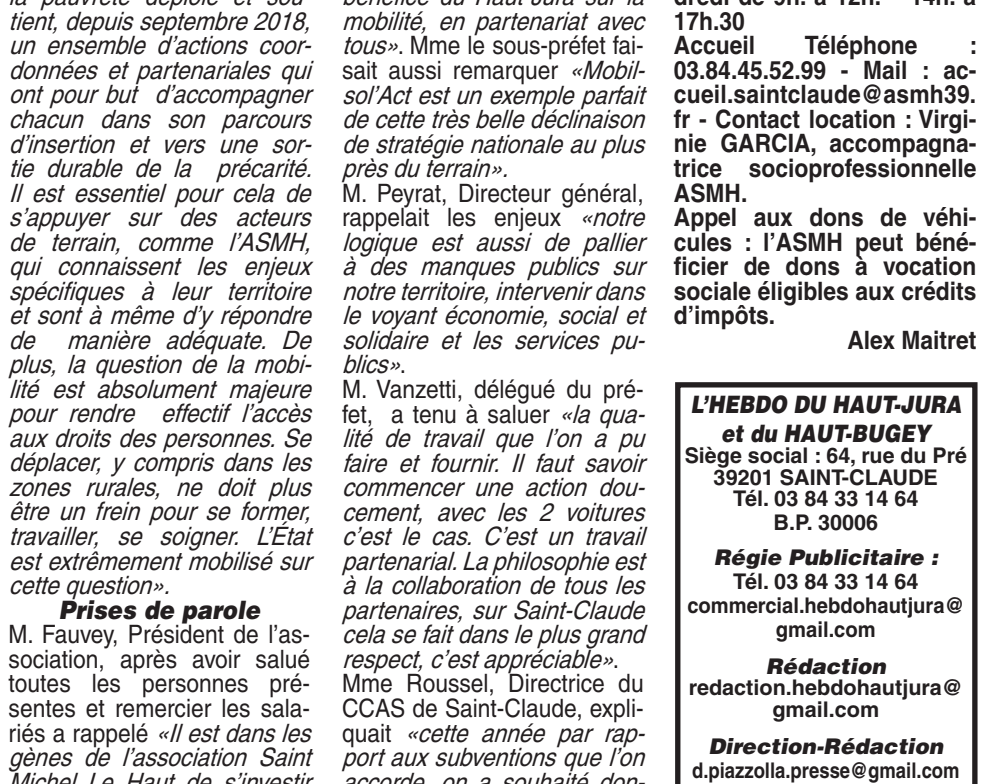

Maurice Tubul, Commissaire régional à la prévention et à la lutte contre la Pauvreté

«La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté déploie et soutient, depuis septembre 2018, un ensemble d'actions coordonnées et partenariales qui ont pour but d'accompagner chacun dans son parcours d'insertion et vers une sortie durable de la précarité. Il est essentiel pour cela de s'appuyer sur des acteurs de terrain, comme l'ASMH, qui connaissent les enjeux spécifiques à leur territoire et sont à même d'y répondre de manière adéquate. De plus, la question de la mobilité est absolument majeure pour rendre effectif l'accès aux droits des personnes. Se déplacer, y compris dans les zones rurales, ne doit plus être un frein pour se former, travailler, se soigner. L'État est extrêmement mobilisé sur cette question».

Prises de parole

M. Fauvey, Président de l'association, après avoir salué toutes les personnes présentes et remercier les salariés a rappelé *«Il est dans les gènes de l'association Saint Michel Le Haut de s'investir dans les réponses aux besoins des personnes les plus démunies. C'est ainsi que nous avons répondu à l'appel des pouvoirs publics pour développer Mobilsol'Act, un projet opérationnel innovant».*

Virginie Martinez, Mme le sous-préfet de Saint-Claude, soulignait *«cette action est la concrétisation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté sur le territoire du Haut-Jura».* Elle mentionnait aussi *«cet enjeu de mobilité est très vite apparu lors de mon arrivée sur le territoire, dans les échanges avec les différents acteurs. Nous nous sommes alors dit qu'il était important de travailler sur une offre collaborative de mobilité au profit du Haut-Jura. C'est un enjeu majeur sur le territoire pour tout le monde».* Ainsi, *«cette action Mobilsol'Act est la 1re pierre, à un projet que je souhaite plus large au bénéfice du Haut-Jura sur la mobilité, en partenariat avec tous».* Mme le sous-préfet faisait aussi remarquer *«Mobilsol'Act est un exemple parfait de cette très belle déclinaison de stratégie nationale au plus près du terrain».*

M. Peyrat, Directeur général, rappelait les enjeux *«notre logique est aussi de pallier à des manques publics sur notre territoire, intervenir dans le voyant économie, social et solidaire et les services publics».*

M. Vanzetti, délégué du préfet, a tenu à saluer *«la qualité de travail que l'on a pu faire et fournir. Il faut savoir commencer une action doucement, avec les 2 voitures c'est le cas. C'est un travail partenarial. La philosophie est à la collaboration de tous les partenaires, sur Saint-Claude cela se fait dans le plus grand respect, c'est appréciable».*

Mme Roussel, Directrice du CCAS de Saint-Claude, expliquait *«cette année par rapport aux subventions que l'on accorde, on a souhaité donner un coup de pouce à Saint Michel Le Haut sur le montant de la subvention, par rapport à celle de l'année dernière. Il faut encourager comme on peut des initiatives comme celle-là».*

Enfin, Mme Dujol, Directrice de l'Atelier et Chantiers d'Insertion ASMH, rappelait, elle aussi, *«la volonté de travailler en partenariat avec les acteurs locaux du territoire, notamment les garagistes. Les voitures seront entretenues localement».* Elle précisait également *«ce service était un manque dans le parcours d'inclusion de certaines personnes. D'ailleurs, le service est ouvert aussi aux jeunes qui viennent d'obtenir leur permis».*

Pour tout renseignement : Accueil Ouverture : ASMH SAINT CLAUDE - 28 rue du Pont Central – 39200 SAINT CLAUDE Du lundi au vendredi de 9h. à 12h. – 14h. à 17h.30

Accueil Téléphone : 03.84.45.52.99 - Mail : accueil.saintclaude@asmh39.fr - Contact location : Virginie GARCIA, accompagnatrice socioprofessionnelle ASMH.

Appel aux dons de véhicules : l'ASMH peut bénéficier de dons à vocation sociale éligibles aux crédits d'impôts.

Alex Maitret

L'HEBDO DU HAUT-JURA et du HAUT-BUGEY
Siège social : 64, rue du Pré
39201 SAINT-CLAUDE
Tél. 03 84 33 14 64
B.P. 30006

Régie Publicitaire :
Tél. 03 84 33 14 64
commercial.hebdohautjura@gmail.com

Rédaction
redaction.hebdohautjura@gmail.com

Direction-Rédaction
d.piazzolla.presse@gmail.com

Directeur de publication
Dominique Piazzolla
Impr. Franche-Comté
Impressions Auxonne
RCS 537 478 281
ISSN 2494-4513
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Certification PEFC. Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%. Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'écolabel européen sous le numéro FI/37/001. Eutrophisation : PTot 0,011 kg/t.
ecofolio

Visite de la fabrique de «Pipes CHACOM»

Expo – Musée – Magasin d'usine

Antoine Grenard et Daniel Monneret aux côtés de Mme le sous-préfet de Saint-Claude, Virginie Martinez.

Explications des différentes étapes de la fabrication d'une pipe.

Jeudi 18 février, Mme le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Claude, Virginie Martinez a visité la fabrique de «Pipes CHACOM» à L'Essard, commune de Villard-Saint-Sauveur aux portes de Saint-Claude. Elle était accueillie par Antoine Grenard, P.D.-G. de «Pipes CHACOM» et Daniel Monneret, maire de Villard-Saint-Sauveur, accompagné de trois adjoints, Michel Meynier, Sylvain Perrier et Lucie Vincent.

Mme le sous-préfet, Virginie Martinez a pu découvrir la nouvelle usine de «Pipes CHACOM», inaugurée en mai 2016, son univers, son histoire, une tradition et un savoir-faire depuis 1825 avec la société Chapuis-Comoy.
Depuis 2016, il existe dans ses nouveaux locaux, un espace boutique entreprise, pour accueillir touristes et autres visiteurs. Sur le côté de l'entrée du magasin, tout un pan de mur où plus de 500 modèles de pipes CHACOM de toute sorte aux couleurs variées et aux formes parfois audacieuses sont mises en valeur.
Aussi des tableaux vitrés, garnis d'anciennes pipes sont exposées et sur les murs, une photo géante de la rue de l'ancienne usine des Etapes et des vues de fabrication de l'époque.
L'agencement avec du mobilier et des documents d'origine donne un cachet supplémentaire au lieu. Les visiteurs pourront découvrir aussi l'espace muséographique, s'imprégner et redécouvrir l'ambiance de la fabrication de la pipe et l'histoire de la société Chapuis-Comoy, en regardant les films.
Antoine Grenard donnait des explications pendant la visite, sur le plafond en sapin dans le musée, qui avait été conçu pour rappeler le séchoir à ébauchons.
Lors de la visite dans les différents ateliers de l'entreprise, Antoine Grenard et ses collaborateurs donnaient à Virginie Martinez les explications sur chaque étape de la fabrication d'une pipe, en partant d'un ébauchon d'une racine de bruyère, puis toutes les différentes étapes de la fabrication de la pipe, ébaucher, calibrer, varloper, râper, fraiser, percer, courber, polir et pour finir avec son tuyau approprié à la pipe.

Le portait de Yves Grenard.

HISTORIQUE

• *Dès 1825,* à Avignon, petite village situé sur les hauteurs de Saint-Claude, la famille COMOY fabrique des pipes en buis pour les «grognards» de Napoléon.
• *En 1856,* la Maison Comoy utilise une nouvelle matière première, la Bruyère. Cette essence de bois, en raison de sa finesse et de sa douceur, va révolutionner la fabrication de la pipe pour en devenir l'essence royale. Saint-Claude devient alors capitale mondiale de la pipe. Aucune pipe en bruyère n'est encore fabriquée ailleurs. C'est pendant cette période que COMOY devient le premier fabricant industriel de pipes de Saint-Claude.
• *En 1879 :* Henry COMOY crée à Londres la première fabrique anglaise de pipes, H. COMOY & C° Ltd pour laquelle l'usine de Saint-Claude fournit les ébauchons et les têtes.
• *En 1922 :* Henry COMOY s'associe avec ses cousins CHAPUIS la société de Saint-Claude prend le nom de CHAPUIS-COMOY & Cie.
• *En 1924,* Henry COMOY décède, la direction de l'usine de Saint-Claude est assurée par ses fils Paul et Adrien et celle de l'entreprise de Londres par leurs cousins Émile et Louis CHAPUIS.
• *En 1928,* la fabrique londonienne devient entièrement autonome. La même année, pour se différencier et développer la fabrique de Saint-Claude, les associés créent la marque CHACOM. Si les pipes CHACOM sont fabriquées à Saint-Claude, l'entreprise appartient au groupe anglais CHAPUIS-COMOY & Cie.
• *1932 :* Une grave crise économique frappe la ville de Saint-Claude, la Société CHAPUIS-COMOY & Cie fusionne avec la société LA BRUYÈRE dont elle prend le nom et devient la plus grosse entreprise mondiale de pipes avec 450 ouvriers.
• *Entre 1945 et 1948,* CHACOM devient la première marque française de pipes en Europe et aux Etats Unis
• *En 1965,* CHACOM devient la première marque vendue au Japon.
• *En 1971,* Yves Grenard, petit cousin de Pierre COMOY, rachète l'usine de Saint-Claude au groupe anglais.
• *En 1994,* CHACOM reprend la société ROPP
• *En 1997,* elle est le premier groupe Français distribué en Russie et dans les pays de l'Est.
• *En 2007,* Antoine, fils d'Yves Grenard, prend la direction de CHAPUIS-COMOY & Cie.
• *Le 19 mai 2016,* Antoine Grenard, directeur de Chacom a inauguré la nouvelle usine. 25 salariés y travaillent.

Mme le sous-préfet de Saint-Claude découvre l'histoire de la pipe et de l'entreprise Chapuis-Comoy.

55.000 pipes sont produites chez CHACOM. 80% de la production sont vendus dans 40 pays étrangers. 70 séries sont proposées aux fumeurs et collectionneurs.

Dominique Piazzolla

Photos et vidéos sur Facebook et le site

Jeurre

Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Bienne au droit des anciennes gravières de Jeurre

Romain Bellier, chargé de mission Grand cycle de l'eau présente le chantier.

Mercredi 17 février à 14h.30, la presse était conviée pour une visite du chantier sur le site de l'ancienne carrière de Jeurre, animée par Romain Bellier, chargé de mission Grand cycle de l'eau.

En ce début d'année, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura lance une ambitieuse opération de restauration du bon fonctionnement de la Bienne sur le site des anciennes carrières de Jeurre.
Cette opération d'envergure concerne 1 km de cours d'eau et plusieurs dizaines d'hectares de terrain. Elle allie, avec une ambition forte, une réduction du risque de capture par les anciennes gravières et une restauration maximale de l'Espace de Bon Fonctionnement.

Programme de restauration du bon fonctionnement de La Bienne
Un travail pensé et étudié en amont

Après l'arrêt de l'extraction des matériaux sur les carrières de Jeurre et Lavancia en 2015, et face au constat de dégradation de la rivière, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura a souhaité s'emparer des enjeux de ce site. Une étude a d'abord été menée par l'Université de Lyon pour comprendre de manière précise le fonctionnement de ces sites.
Suite à cette étude, le Parc, accompagné par le bureau d'études Artelia, a élaboré une opération de restauration du bon fonctionnement écologique de la Bienne sur ces lieux en commençant par le site de Jeurre.
Cette opération est réalisée par le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, qui en assure la maitrise d'ouvrage au titre du Grand cycle de l'eau et de la compétence GEMAPI. La volonté est de réduire le risque de capture par les anciennes gravières et de restaurer au maximum l'espace de Bon Fonctionnement, le tout en poursuivant plusieurs objectifs.

Objectifs

L'objectif de ce chantier est de restaurer un fonctionnement le plus naturel possible du cours d'eau suite à l'exploitation des carrières, M. Bellier nous l'expliquait *«actuellement la Bienne est assez contrainte par des digues et des merlons qui sont issus de l'ancienne exploitation de la carrière. On va effacer ces remblais là pour pouvoir réhabiliter correctement les gravières et laisser de la place à la rivière».*
L'ambition est aussi de mieux prévenir les inondations en restaurant le champ d'expansion de crue, c'est-à dire les endroits où la rivière peut s'épandre sans créer de dommages aux biens et aux personnes. *«Actuellement on est à 30 mètres de large au niveau de la Bienne en lit disponible pendant les crues, La Bienne retrouvera entre 80 et 100 mètres de large de disponible»,* annonçait M. Bellier.
Les travaux diminueront la surface des plans d'eau de l'ordre de 2.7 ha au profit de milieux alluviaux qui connectent plus facilement avec la Bienne lors des crues.
Il est aussi nécessaire de réduire le risque de captage de la Bienne, particulièrement élevé sur le site. Romain Bellier donnait un exemple de risque encouru *«actuellement si le merlon cédait, le risque est que la Bienne passe définitivement dans le plan d'eau et que l'on ait des conséquences hydrauliques compliquées derrière, sur le cours d'eau en amont par rapport aux ponts et aux routes».*
De plus, il est impératif de gérer les espèces végétales exotiques envahissantes.
M. Bellier précisait la réflexion et le travail en amont à ce sujet *«Il y a une grosse problématique concernant les espèces invasives sur ce site. Il faut contrôler tout ça. C'est des zones que l'on a marqué avec un écologue, que l'on va traiter pendant les phases chantier, que l'on va purger, cribler et remettre au fond des plans d'eau pour retasser».*
Mais aussi de favoriser la diversité des milieux naturels et des espèces autochtones.
Bien sûr tous ces objectifs ont vocation à être accomplis tout en préservant les autres usages du site, au profit des populations riveraines.

Le chantier

Il s'agit donc d'un chantier hors norme de par la dimension du cours d'eau ; de par la nature du site et des travaux engagés, en l'occurrence la réhabilitation d'une carrière en bord de cours d'eau, mais aussi de par son caractère exceptionnel. Il faut savoir qu'en France il n'y a que quelques chantiers de ce type seulement.
D'ailleurs, le chantier va se dérouler en deux grandes phases. D'abord, de janvier à mars 2021, avec les travaux préparatoires, la préparation des accès, le déboisement des emprises, la gestion des espèces invasives notamment.
Puis, de août à novembre 2021, les travaux de terrassement avec la suppression des remblais/digues, le remodelage du lit de la Bienne et des plans d'eau, plantations, etc. Romain Bellier mentionnait «dans cette 2e phase il y aura des gros travaux de terrassement, à peu près 100 à 120.000 m³ de déblai/remblai. On va faire, en priorité du déblai sur site pour pouvoir remblayer les zones prioritaires, notamment les plans d'eau qui sont assez profonds».

Le peuplier noir, le seul arbre autochtone, conservé comme arbre à enjeux.

Financement et cadre de l'opération

L'opération s'intègre dans le cadre du contrat Haute-Vallée de l'Ain et de l'Orbe signé avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
La maitrise d'œuvre est assurée par Artelia / CD Eau Environnement. Le montant des travaux est de 1 067 221€ TTC dont les financements se répartissent ainsi : 70% Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, 10 % Région Bourgogne-Franche-Comté et 20 % PNR du Haut-Jura.

Un suivi

Romain Bellier nous précisait qu'à la suite de ces travaux un suivi sera mis en place *«Derrière tout ça, on aura un réseau de suivi qui sera important sur ce site là.*
3 ans après et 10 ans après pour contrôler l'efficacité de ces travaux et si il y a besoin d'ajustements sur site».

Alex Maitret

Les Rousses

Caroline David, une artiste autodidacte revenue dans son Jura natal le temps d'une exposition

Caroline David a exposé ses œuvres tous les jours de 10h. à 18h., du 19 février au 3 mars, à l'Espace Jeanne Fournier aux Rousses dans le cadre de son exposition Human Race, en partenariat avec la galerie d'art Chromia, qui organise et finance l'exposition Human Race pour promouvoir les artistes qui lui tiennent à cœur.

Caroline David a vécu aux Rousses jusqu'à ses 26 ans, en menant en parallèle des études de marketing et communication. D'ailleurs, elle a travaillé dans l'entreprise Lamy à Morez, toujours dans le marketing et la communication pour les marques de luxe notamment. Caroline part ensuite à Paris, puis en Hongrie à Budapest pendant 7 ans pour suivre son mari dans son travail.

Découverte de la peinture

C'est en Hongrie qu'elle commence à peindre, au départ comme loisir. *«Des personnes m'ont rapidement proposé d'exposer, lors d'un gala de charité. J'ai donné mon tableau à une association pour les enfants autistes. J'ai été surprise de voir mon tableau se vendre à un prix très élevé»,* nous expliquait-elle. Cette vente et ce succès étaient incroyables pour une artiste qui débutait et qui n'avait aucune formation. C'est à partir de ce moment que Caroline se consacre à plein temps sur la peinture. Elle expose alors en galerie et à l'Institut français de Budapest, avec 3 autres artistes. Après ces 7 années, elle s'envole en Chine à Shanghai en 2011, toujours pour suivre son mari. *«Le choc des cultures a été important. Malgré tout mes inspirations dans mon travail pour la Chine me sont venues plus tard»*, confiait-elle. En 2014, elle rentre en France avec son mari à Roubaix, un endroit qu'elle affectionne : *«c'est une très bonne ville pour les artistes émergents, il y a une réelle dynamique artistique».*

L'exposition aux Rousses

Lorsque l'occasion s'est présentée de revenir aux Rousses pour exposer ses tableaux Caroline David n'a pas hésité une seconde : *«Je suis très attachée au Jura, c'est mes racines, la nature, les paysages et mes amitiés profondes. Exposer aux Rousses c'est très fort émotionnellement, c'était important de montrer mon travail ici pour la première fois».* Dans l'exposition les visiteurs pouvaient découvrir des tableaux plus anciens de l'artiste, où l'inspiration numérique est déjà fortement présente. Deux peintures de cette série étaient exposées aux Rousses. Il y a un travail sur le pixel, la volonté de l'artiste était de *«représenter des artistes que j'aime bien, dont j'avais envie de faire le portrait sans que pour autant on les reconnaît facilement».* Un choix qui offre une liberté dans l'interprétation du spectateur. L'influence des start-up du numérique est également très présente dans ses œuvres, toute une série de tableaux est consacrée au «Data driven», autrement dit une société pilotée par les données numériques. Pour cela elle empreinte les codes de l'art déco, qu'elle a découvert à Budapest. De cette série de tableaux émerge le questionnement d'une société en proie au numérique, où toutes nos données personnelles restent sur internet. La question de l'image est aussi abordée. Chacun est libre de voir dans ses tableaux l'interprétation sur notre avenir ou notre présent qu'il souhaite.

De même, le confinement a été une source d'inspiration pour Caroline. Lors de cette exposition elle proposait un tableau réalisé pendant le confinement où diverses problématiques sont abordées, le réchauffement climatique et l'avenir de notre planète tout particulièrement.

Caroline exposait aussi une sculpture en bois de Hongrie, la seule qu'elle a réalisée, de 2011 nommée «La Tête au carré», faisant partie de la série de tableaux et sculpture «Passé au futur», une nouvelle fois au cœur d'une réflexion sur notre société. Cette fois dans la perspective de savoir comment les traditions pouvaient survivre à la mondialisation.

«Human Race», sa nouvelle série

Pour le plus grand plaisir des visiteurs Caroline David présentait aussi sa dernière série intitulée «Human Race». Ces tableaux interrogent sur le mouvement culturel, intellectuel et social du transhumanisme, c'est-à-dire tout ce qui relève de l'augmentation des capacités physiques et mentales de l'humain, notamment par l'ajout d'attributs techniques, mécaniques et bioniques, capables de transcender ses aptitudes naturelles. Cette série poursuit son exploration de l'univers numérique jusqu'à son paroxysme, sa limite peut-être. Ces tableaux révèlent aussi un questionnement identitaire avec une omniprésence du double. Caroline expliquait *«Je me suis documentée énormément sur le numérique et je lis beaucoup d'essais et d'articles de professionnels et même des romans quand un sujet m'intéresse».* Ce qui est intéressant dans la démarche artistique de Caroline David c'est son approche. Elle a cette capacité à mutualiser les arts, la série «Human Race» en est le parfait exemple. Le résultat de son travail représente sa démarche pluriculturelle, avec un intérêt pour l'architecture et pour la littérature évident.

Vous l'aurez compris Caroline David est une artiste hors du commun, qui a appris seule, et forte d'une influence culturelle variée de par son parcours de vie. Ses tableaux, au-delà de leur qualité brute, ne laissent pas indifférents ils amènent à la réflexion, aux questionnements sur notre société et son avenir.

Instagram : caro.d.k
Site : carolinedavidart.com

Alex Maitret

Les Marie Bis vont sûrement régaler les anges…

Marie-Josèphe Buffard décédait le 27 janvier dernier, à l'âge de 74 ans. Elle rejoignait ainsi sa petite sœur Marie-Laure, partie en 2004 à l'âge de 55 ans. La cérémonie funèbre avait lieu en l'église des Rousses mardi après-midi 2 février 2021, en présence de son frère Jean-Louis, né en 1943, de son épouse, de ses neveux et nièces et de leurs enfants, ainsi que des amis. Bien du monde accompagnait donc Marie-Jo pour son dernier voyage, dans le strict respect des règles sanitaires.

Les deux Marie : un duo gagnant !

En 1977, les deux sœurs reprenaient l'affaire familiale, une épicerie-bazar tenue par leur grand-père Paul Lamy Rousseau et son épouse, née Clément ; tous deux s'étaient occupés du magasin jusqu'en 1939, date à laquelle ils passaient le flambeau à leur fils Joseph, né en 1914, et à leur fille Fernande, née en 1908 et mariée à Gaston Buffard, né aussi en 1908 ; en 1977, les deux filles de Fernande et Gaston changeaient radicalement la destination de l'établissement pour monter une boutique de lingerie-layette. Nouveau contenu, nouveau nom : le lieu devenait «MARIE BIS». En 1991 s'ajoutait un salon de thé, exploité avec bonne humeur par le tandem Marie-Laure et Marie-Jo jusqu'en 2004 ; Marie-Jo ne gardait alors que l'activité du salon qu'elle poursuivait seule jusqu'à sa retraite en 2016. C'était toujours «l'heure exquise» quand on passait chez les MARIE BIS ! Marie-Jo trouvait un repreneur, le binôme John-Edouard Lacroix et Christophe Mercier, qui transformait l'endroit en bar à vin/restaurant/épicerie fine, le 1107 (en raison de l'altitude), ouvert en mai 2017, et lui adjoignait le nom qui était à l'enseigne au temps du grand-père : MAGASIN DU CENTRE.

Nul doute que les MARIE BIS vont régaler bien du monde, là-haut…

H.P.

Amicale des Frontaliers

DEPUIS 1962 AU SERVICE DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

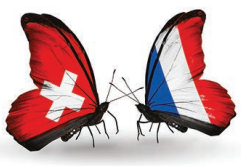

Nous contacter :
417, route Blanche | 39220 LES ROUSSES
T. 03 84 60 39 41
www.amicale-frontaliers.org

Les objectifs de l'Amicale :

- Défense des intérêts collectifs et individuels des travailleurs frontaliers dans divers domaines tels que :
  - accords bilatéraux
  - assurance maladie - CNTFS
  - droit du travail suisse
  - fiscalité (CSG, impôts)
  - retraite
  - chômage
  - allocations familiales.

ADHÉREZ à notre ASSOCIATION !

Les Rousses

Grégoire et La Chocolaterie…

Non, ce n'est pas une adaptation à la mode rousselande du film de Tim Burton «Charlie et la chocolaterie» sorti en 2005.

Grégoire existe bien et sa chocolaterie aussi.

Elle est située rue Pasteur en face de la mairie des Rousses.

Grégoire Maury a eu l'opportunité de reprendre la boutique de Laurent Ducret et rouvert ses portes en juillet 2019.

Une solide formation

Originaire du village, Grégoire fait un CAP de pâtissier-chocolatier de 2005 à 2007 chez Bernard Puget à Saint-Claude.
Il acquiert une mention complémentaire (spécialité pâtissière) chez Jérôme Simon, toujours à St-Claude, en 2007-2008. Il concourt pour le titre de meilleur apprenti de France pour la région BFC en 2007.
Il poursuit son cursus en alternance à l'ENSP (école nationale supérieure de la pâtisserie) et chez Sébastien Brocard dans le Pays de Gex et décroche son BTM (brevet technique des métiers) en 2010.
Il travaille quelques temps en Suisse et se classe 4e lors des présélections à Berne aux championnats du monde de la chocolaterie.

Un artisan de qualité avec l'esprit citoyen

Il a pu exercer son activité pendant les deux confinements. Il ne choisit que des produits frais de saison et locaux (fruits, miel, etc).
Pas de galette des rois à la Toussaint ! Ni de tarte à la myrtille au mois de février ! Le congelé, ce n'est pas son truc ! Un fabricant suisse transforme pour lui les fèves de cacao. Ce qui permet à Grégoire d'avoir une quarantaine de grands crus de chocolat.
Il commence à travailler dans son labo entre 1h. et 4h. du matin. Et ne fait la quantité de pâtisseries et de chocolats QUE pour la journée.
Le lendemain, c'est de nouveau du frais qui est proposé à la clientèle. Sa façon de concevoir son métier a changé petit à petit le regard et l'attitude des consommateurs. Grégoire s'investit aussi dans la formation d'un apprenti. Il a aménagé un coin «tea-room» et propose des thés verts ou noirs ou des Rooibos bio.
Son épouse l'a rejoint depuis peu à la boutique.
Elle a fait des études de commerce et de marketing et s'occupe de la vente, de la gestion des stocks, de l'administration, des relations publiques, de la communication, etc.

Si vous avez un petit creux, poussez donc la porte de La Chocolaterie ! Ah, cette tarte au citron et aux framboises, hmmmm… **H.P.**

Rogna

La Sous-préfète de Saint-Claude en visite, à l'écoute de l'équipe municipale

Le coût de l'assainissement et la chute des prix du bois à l'ordre du jour

Poursuivant sa série de rencontres à la découverte des communes et des entreprises Virginie Martinez, Sous-préfète de Saint-Claude était jeudi 18 février à Rogna, pour une rencontre informelle, avec une partie de l'équipe municipale, réunie autour du maire Daniel Burdeyron. Une occasion idéale pour le maire d'exposer les difficultés et soucis du quotidien enregistrés durant cette période particulière.

Le Chantier «pharaonique» de l'assainissement

C'est en ces termes que Daniel Burdeyron a abordé le sujet, évoquant la mise en demeure faite à la commune de réaliser l'assainissement collectif avec réseaux séparatifs dans l'année 2021.
«Si l'étude préalable a bien été lancée, c'est son coût qui pose problème.
Dans le contexte Covid actuel, avec le prix des bois en chute libre, même en choisissant la filière de traitement dite « par filtre planté », (roseaux), des aides de l'état seront nécessaires et les travaux ne pourront s'effectuer que par tranches. Donc les délais… ?» explique le maire.
A l'écoute, argumentation technique et principes de gestion à l'appui, la représentante de l'état a tenu à expliquer, et à rassurer, sur les possibilités, les assistances et les délais de réalisation en déclarant « Le Maire et les petites communes ne sont ni oubliés, ni abandonnés, ma présence ici le prouve.

Revaloriser le prix des bois

Évoquant à nouveau le prix de vente très bas des bois scolytés, qui plombe de façon importante les revenus de nombreuses communes du Haut Jura, le maire *«lance l'idée de création d'une coopérative intercommunale qui devrait permettre de mieux valoriser les bois touchés par les bostryches»*.
Une proposition que la Sous-préfète *«juge intéressante et qui mérite d'être évoquée avec les différents partenaires, de la filière bois, et des communautés de communes»*.
Les autres questions abordées :

Route Viry Rogna

«Déjà sur la table du temps où Madame Rota était maire de la commune, le salage de la route D293 reliant les deux communes est toujours d'actualité. Trois cars de transports scolaires (primaire, collège, lycée), empruntent cette route deux fois par jour. Ce sujet récurrent n'a pas trouvé de solution pérenne, depuis une vingtaine d'années».
Le maire apprécie cependant l'intervention du conseil départemental cette année, dans le contexte d'un hiver particulièrement rigoureux.

Communes nouvelles

Le sujet est évoqué très rapidement compte tenu des tentatives infructueuses déjà effectuées. Entre Viry Rogna et Choux.
«Mais cet objectif est toujours d'actualité» précise la représentante de l'état.

Les visites sur le terrain impossibles

Au grand regret des responsables d'entreprises, les deux visites prévues, chez Elie Bouche pour «Architecture Atelier des Montaines,» et Claude Joly pour «Bois et Services», ont dû être annulées en raison de l'emploi du temps chargé de la Sous-Préfète.
L'équipe municipale a particulièrement apprécié cet échange très ouvert avec la représentante de l'état qui a fait preuve d'écoute et de pédagogie constructive.

La nouvelle secrétaire de mairie a pris ses fonctions avec de nouveaux horaires d'ouverture

Une page s'est tournée en ce début 2021, avec le départ de la secrétaire de mairie, Valérie Baudvin, qui a profité d'une opportunité pour se rapprocher de son domicile, et a rejoint la commune de Mijoux(01).
Sa remplaçante, Hélène Martine, Jurassienne de souche puisqu'originaire des Piards, réside à Larrivoire. Mère de deux garçons, (13 ans et 5mois), elle connaît bien le métier puisqu'elle a exercé durant plusieurs années sur des postes similaires à Villars Saint-Sauveur et Coiserette. Cette nouvelle activité s'ajoutera à son poste actuel de responsable des ressources humaines et des payes à la communauté de Communes des Coteaux du Lizon. Elle explique : «J'effectuerai mon activité de deux façons : Une partie en télétravail depuis la maison, et j'aurais une permanence d'ouverture, chaque mercredi de 13h.30 à 17h. ; l'ensemble représente 5h. par semaine au service de la commune. Ma prise de poste s'est très bien passée ; j'ai pris connaissance des différents dossiers avec l'équipe municipale, afin de faire le choix des bonnes priorités pour démarrer».
Contact : Mairie de Rogna tél. 03 84 41 11 01 ; mail : mairie-rogna@gmail.com ; ouverture au public tous les mercredis de 13h.30 à 17h.

Oyonnax - Haut-Bugey

Accueillir des professions de santé dans le Haut-Bugey

Ce lundi 1er mars en début d'après-midi avait lieu dans la salle des Conseils du Centre hospitalier du Haut-Bugey une conférence de presse, par les membres du bureau de l'Association «Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey» (APSHB).

C'était l'occasion pour le Docteur Aurélien Baradel, médecin généraliste, président de l'APSHB, de M. Aurélien Chabert, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Bugey, trésorier de l'APSHB et le docteur Patricia Fauquier, médecin généraliste, secrétaire de l'APSHB de présenter les objectifs de cette association et les réalisations concrètes en cours pour les atteindre.

L'association «Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey» (APSHB) a été créée en novembre 2020. Elle s'est donné pour mission de mettre en place des actions de séduction du territoire, pour favoriser les installations de professionnels de santé.

Elle a déjà négocié un partenariat avec la ville d'Oyonnax, afin de permettre d'héberger les internes de médecine de ville et hospitaliers en stage sur le bassin du Haut-Bugey et de les immerger dans le réseau de soins.

Deux internes sont déjà hébergés gracieusement dans la résidence étudiante d'Oyonnax, depuis le mois de février. La ville d'Oyonnax est prête à financer jusqu'à 5 studios par an.

Parmi ses membres, elle compte des professionnels hospitaliers et libéraux, mais également, en sus de la ville d'Oyonnax, les municipalités de Samognat et de Béard-Géovreissiat.

Pourquoi avez-vous créé cette association ?

«Parce que sur le bassin nous connaissons une démographie médicale, mais également paramédicale, démographie soignante, des difficultés de recrutement des professionnels soignants, médicaux», soulignait M. Aurélien Chabert.

Il poursuivait *«Les courbes sont assez inquiétantes aujourd'hui sur 29 généralistes et si on ne fait rien, dans 10 ans on n'en aura moins de 10».* Le docteur Baradel confirmait cette courbe. *«Les deux tiers ont plus de 60 ans et sur les 29 médecins, 3 ont moins de 50 ans (10%) sur le territoire du Haut-Bugey. Le département de l'Ain s'est investi sur la cause de la démographie médicale et le président Deguerry lors d'une réunion avait alerté et avait tiré la sonnette d'alarme en soulignant la moyenne d'âge des médecins dans l'Ain».*

Pour le docteur Baradel, le problème est national, mais encore plus sur le Haut-Bugey. *«La question est d'actualité, l'objectif est de s'inscrire sur du court et du moyen et long terme».*

L'association, veut susciter des vocations *«Il faut qu'on ait des jeunes du bassin qui sortent des études médicales ou paramédicales, il n'y a pas de chômage dans ces métiers-là».*

Trouver des solutions

Pour les membres du bureau de l'association «Accueillir des Professions de Santé dans le Haut-Bugey» l'objectif sur lequel ils ont travaillé, était de trouver des solutions pour offrir un hébergement gratuit aux internes pendant la durée de leur stage et le financement dans la résidence au centre ville d'Oyonnax, pour éviter des allers et retours sur la région Lyonnaise et peut-être leur donner envie de découvrir le territoire, de profiter aussi de la nature, des beaux paysages, un terrain de sport dans le Haut-Bugey et pourquoi pas y rester.

Aujourd'hui, l'association a déjà une quinzaine de membres, et chaque jour évolue pour être encore plus persuasive et soumettre des idées susceptibles d'aider à attirer de nouveaux professionnels du soin dans le Haut-Bugey.

Dominique Piazzolla

Dispositif «Rénovez en Haut-Bugey»

Un nouveau service pour soutenir les Oyonnaxiens dans leurs projets de rénovation

Vous souhaitez rénover votre logement ou votre devanture commerciale ?

Soucieux d'améliorer votre cadre de vie, Haut-Bugey Agglomération et la Ville d'Oyonnax vous proposent «Rénovez en Haut-Bugey», un service public ouvert à tous.

Que vous soyez bailleur ou propriétaire occupant, quelques soient vos revenus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et financier lors des travaux de rénovation.

Le centre-ville historique dispose d'aides complémentaires, à savoir : la prime primo-accédant, la prime réfection des parties communes, la prime sortie de vacance, des aides à la rénovation de votre façade et devanture professionnelle/commerciale, des aides liées à des opérations d'acquisition-amélioration ou de réhabilitation seule d'immeubles entiers, voire des opérations de démolition- reconstruction.

Contactez «Rénovez en Haut-Bugey»

au 04.74.12.17.69 et bénéficiez de conseils gratuits, neutres et personnalisés.

Une permanence est proposée à Oyonnax sur rendez-vous, tous les 3es mercredis du mois, à la Maison de l'Habitat (au siège de Haut-Bugey Agglomération – 57 rue René Nicod) : 9h. – 13h. / 14h. – 16h.

Vous envisagez d'investir dans l'ancien sur la commune d'Oyonnax ?

En plus du dispositif « Rénovez en Haut-Bugey », vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu dans le cadre du dispositif Denormandie.

Contactez l'ADIL 01 au 04.74.21.82.77 et bénéficiez de conseils gratuits, neutres et personnalisés.

Une permanence est proposée à Oyonnax sur rendez-vous, tous les 1ers lundis de chaque mois, à la Maison de l'Habitat (au siège de Haut-Bugey Agglomération – 57 rue René Nicod) : 14h. – 17h.

Inscriptions dans les écoles publiques d'Oyonnax

Année scolaire 2021-2022

Les inscriptions dans les écoles publiques d'Oyonnax se feront à la mairie d'Oyonnax (126 rue Anatole France) à partir du 1er mars et jusqu'au 14 mai 2021 : Accueil service éducation / rez-de-chaussée, les mardis, mercredis et jeudis, de 8h.30 à 12h. et de 13h. à 17h.

Cette mesure concerne uniquement, les enfants d'âge maternel : enfants nés en 2018 (scolarisation obligatoire), enfants nés en 2019 : ils ne seront admis qu'à compter de leur date anniversaire et dans la limite des places disponibles ; et tous les enfants entrant au CP.

Les enfants déjà scolarisés ne sont pas concernés.

IMPORTANT : les pièces à fournir sont les suivantes : livret de famille et/ou jugement indiquant le responsable légal ou la garde de l'enfant ; justificatif de domicile récent (quittance EDF, eau, bail de location ou de propriété).

Les demandes de dérogations sont également reçues en Mairie au Service Education du 01 mars au

14 mai 2021 (date limite impérative).

Au-delà de cette date, l'inscription de l'enfant dans l'école souhaitée ne sera plus assurée.

Espaces naturels sensibles de l'Ain - Des animations toute l'année !

L'année qui vient de s'écouler a montré à quel point le besoin de nature et la possibilité de découvrir des grands espaces ou de prendre l'air sont importantes pour chacun. À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Département de l'Ain et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) dévoilent les animations nature qui rythmeront l'année 2021. La 6e édition du calendrier des animations nature de l'Ain s'étoffe et rassemble cette année plus d'une centaine d'événements organisés par près de 50 associations et collectivités locales. Une nouvelle carte touristique des sites naturels 2021 accompagne ce calendrier.

Maintenir l'accès à la nature Tout en respectant les consignes sanitaires

L'impact de l'épidémie de Covid limite nos déplacements et rend incertaine toute programmation d'événements accueillant du public.

Malgré tout, le CEN et le Département de l'Ain ont tenu, cette année, à réaliser une programmation des animations nature, à la hauteur des années précédentes, afin de permettre aux Aindinois et aux visiteurs de profiter de sorties-découvertes dans les espaces naturels.

134 animations proposées

Le calendrier des animations nature vous invite à découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel du département de l'Ain. Plus d'une centaine d'événements sont proposés, avec des formats variés pour s'adapter aux goûts de tous : visites crépusculaires, observations de nuit, randonnées, rencontres avec des animaux...

Les animations sont répertoriées par territoires : Val de Saône nord-Bresse-Revermont / Dombes-Val de Saône Sud / Côtière- Plaine de l'Ain / Haut Bugey/ Bugey Sud – Valromey / Pays de Gex – Valserine. Elles sont aussi présentées par dates et par communes. Dans l'Ain, 37 sites sont également accessibles en visite libre, avec des sentiers et des parcours d'interprétation conçus pour accompagner la découverte du lieu en autonomie. Au regard de la crise sanitaire actuelle, il est toutefois conseillé de prendre contact avec l'organisateur de l'animation pour être tenu informé des conditions d'accueil et du maintien de l'évènement.

La politique espaces naturels sensibles (ENS) du département de l'Ain

Le département de l'Ain regorge de trésors naturels à découvrir. Ces espaces naturels sont très variés: alpages, forêts, prairies, marais, étangs, lacs, rivières... et même des dunes ! Ces sites accueillent de nombreuses activités telles que l'agriculture, la pêche, la chasse, la randonnée et d'autres activités ludiques, sportives ou culturelles. Conscient des nombreuses richesses présentes sur son territoire, le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation et de valorisation des milieux naturels et des espaces naturels sensibles. Son « Plan Nature 2016-2021» prévoit la labellisation de 40 sites en ENS, l'ouverture au public de nombreux sites naturels et la promotion des sports de nature. Début 2021, on compte 39 ENS dans l'Ain représentant plus de 13 000 hectares.

Plus d'infos : www.patrimoines.ain.fr

Un lancement sous l'égide de la journée mondiale des zones humides

Tous les ans, le 2 février est la Journée mondiale des zones humides, date anniversaire de la signature de la convention internationale sur zones humides (Convention de RAMSAR, 1971). A cette occasion, en France et à l'international, des animations sont proposées durant tout le mois de février pour découvrir ces milieux entre terre et eau.

Dans l'Ain, la politique départementale des espaces naturels sensibles est intimement liée aux zones humides : plus de 3 ENS sur 4 ont des caractéristiques de zones humides (marais, étangs, prairies humides, lônes...).

Ces milieux naturels sont de formidables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle clé dans la préservation de la qualité de l'eau et la régulation du climat. À l'image du label d'excellence «rivières sauvages», les zones humides d'exception peuvent bénéficier d'une reconnaissance internationale par le label RAMSAR. Dans l'Ain, plusieurs sites naturels sont à la hauteur de ce label. En synergie avec les objectifs du «Plan Nature», le Département de l'Ain s'est engagé pour accompagner la labellisation internationale des zones humides les plus emblématiques de son territoire. Plusieurs territoires (la Dombes, le marais de Lavours...) sont en lice et préparent leur candidature pour le prestigieux label.

Un réseau actif dans l'Ain

Plus de 50 associations et collectivités locales s'investissent pour la gestion des espaces naturels et/ou l'organisation d'animations à la découverte du patrimoine naturel.

C'est le cas notamment du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN) qui gère plus de 85 sites avec plus de 100 collectivités engagées à ses côtés dans le seul département de l'Ain. Chaque année, environ 2 000 enfants ou adultes bénéficient d'une animation du CEN.

Plus d'infos : www.cen-rhonealpes.fr

Où trouver le calendrier des animations ?

- dans tous les offices de tourisme de l'Ain
- CEN Rhône-Alpes-Antenne de l'Ain tél. 07 88 12 51 79 / animation01@cen-rhonealpes.fr
- Département de l'Ain : direction.environnement@ain.fr
- En ligne sur : www.ain.fr www.cen-rhonealpes.fr et sur www.patrimoines.ain.fr

Véronique Baude
Vice-Présidente du Département de l'Ain déléguée au Développement Durable et au Tourisme

«Nature et tourisme n'ont pas toujours fait bon ménage. Jadis, trop de tourisme abîmait notre patrimoine naturel. Aujourd'hui, à l'appui de notre politique Espaces Naturels Sensibles, le Département de l'Ain célèbre la réconciliation de l'homme avec son milieu, ponctuée de prévention, de respect, de vigilance, dans l'intérêt supérieur de notre biodiversité, garante de la qualité de l'eau et de la régulation du climat. En écho à la Journée mondiale des zones humides, plusieurs sites de l'Ain sont désormais à la hauteur du label « rivières sauvages ». Et notre Plan Nature 2016-2021 vise à labelliser 40 sites en Espaces Naturels Sensibles tout en veillant à conjuguer protection de nos sites naturels et promotion de sports de nature. Aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, 100 collectivités et 50 associations de l'Ain se mobilisent pour proposer, tout au long de l'année, des animations sur les 13.000 hectares de nos 39 Espaces Naturels Sensibles. Pour que l'homme apprivoise plus la nature. Pour que la nature accepte mieux la présence de l'homme. Une approche pragmatique de l'écologie où bon sens et sagesse donnent libre cours aux plaisirs de la découverte».

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes

«Pour le CEN Rhône-Alpes, proposer des animations sur des espaces naturels permet de fédérer les citoyens de chaque territoire autour des services rendus par la nature et susciter en eux l'envie et les moyens de la préserver».

Damien Abad, député de l'Ain remet 7 médailles de l'Assemblée nationale

Vendredi 19 février, Damien Abad, député de l'Ain a remis 7 médailles de l'Assemblée nationale, en présence de Jean Deguerry président du département de l'Ain et de Haut-Bugey Agglomération, Philippe Emin, maire d'Hauteville ; Stéphanie Pernod Beaudon, conseillère régionale ; Annie Meuriau conseillère départementale du canton d'Hauteville ; Gaël Allain, maire de Tenay.

Le maire d'Hauteville remerciait les élus présents pour cette remise de médailles de l'Assemblée nationale par le député Damien Abad. *«Pour cette petite cérémonie par les temps qui courent, je pense que ça fait du bien, parce qu'on a peu l'occasion de se rencontrer depuis un an. Damien a l'habitude de remettre ces médailles lors de ses vœux aux gens qui se sont distingués soit dans l'année, soit dans la durée. Pérenniser cette remise de médailles d'une autre manière dans le contexte que l'on connait, je trouve cela très bien»* soulignait Philippe Emin, maire d'Hauteville.

Damien Abad remerciait les élus présents. Avant la cérémonie, il nous confiait qu'il avait visité la clinique du Souffle avec Jean Deguerry. Ils ont pu constater la qualité de l'établissement et le travail du personnel surtout dans cette période difficile avec la Covid.

Le député Abad avait une pensée pour Simon Desthieux qui n'a pas pu être présent pour cette date, mais il soulignait qu'il avait eu un échange téléphonique avec lui. C'était l'occasion de remercier tous ceux qui le soutiennent.

«Nous sommes tous ravis d'être parmi vous autour de notre député, il y a toutes les collectivités représentées, la Région, le Département, l'Agglomération, les Communes, preuve de l'intérêt que nous portons à ces remises de récompenses, à montrer et mettre en avant tout ce qui se fait sur notre beau territoire, notamment sur le Haut-Bugey, principalement aujourd'hui sur le territoire de la région du Plateau d'Hauteville. Ces remises de médailles sont une façon à la fois de mettre en avant des personnes de notre territoire dans ce qu'ils ont fait, dans des compétences complètements différentes. Cela a été fait à Ambérieu, Oyonnax, je pense que cela est important. On valorise souvent des entreprises, des sociétés, mais aussi il y a des personnes simples qu'il faut mettre en avant» soulignait le président Jean Deguerry.

Le député Damien Abad a présenté chacun des récompensé, le tout accompagné d'une petite vidéo.

Emmanuel Troccon
Gérant de l'entreprise A2C

Emmanuel Troccon est né à Ambérieu en Bugey. Il est marié avec Marie-Laure et ils vivent à Brénod avec leurs 3 filles. Ancien conseiller municipal, il est élu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et siège au sein de Xylofutur en tant qu'expert pour la labellisation des projets innovants.

Originaire du Petit Abergement, il est l'aîné des enfants de Marie-Odile et Jean Troccon. Après des études techniques puis commerciales et gestion à Belley, Bellegarde puis Lyon il intègre en 1990, quelques mois après sa sœur Béatrice, la société A2C créée par leurs parents en 1982 au Dombier, sur les sommets du Haut-Bugey. Polyvalents, complémentaires, inventifs et travailleurs, les membres de cette famille et leur équipe développent ensemble cette PME. Après plusieurs activités successives, A2C est aujourd'hui spécialisée dans la conception et la construction de matériel innovant pour l'industrie du bois. Dirigée depuis quelques années par Emmanuel après la retraite de son père, l'entreprise de 16 personnes propose désormais des solutions technologiques performantes dans les domaines du traitement, de la manutention, de la logistique et de la robotique appliquées au matériau bois.

Tournée vers l'innovation (plusieurs brevets et prix d'innovation) et l'export, A2C a mis en place des relations durables avec des partenaires en Allemagne et en Belgique et vend aussi ses productions locales non délocalisables à des clients de toutes tailles partout en France mais aussi en Europe et ailleurs.

Malgré cette période économiquement difficile, A2C dispose d'un carnet de commandes bien rempli, de nombreux projets et démontre qu'il est possible de produire localement, en moyenne montagne et de manière pérenne.

Jérôme Berthier
Président de la Fruitière du Valromey
Ouverture de la Fruitière du Valromey au printemps 2021

Jérôme Berthier a étudié au lycée de la Motte Servolex. Il a obtenu plusieurs diplômes agricoles : le Brevet de Technicien en Polyculture Elevage et le Brevet de Technicien Supérieur Agricole Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (comptabilité gestion). En 1998, il s'installe à Lochieu où il est livreur en lait industriel. Après le rachat de la fromagerie Guilloteau par Eurial, une filiale du premier groupe coopératif laitier français, les éleveurs du Valromey ont vu le prix du lait baisser et se sont sentis bien fragiles.

Quatorze d'entre eux se sont regroupés en coopérative avec pour projet la création d'une fruitière à comté dans la commune nouvelle d'Arvière-en-Valromey, sur la partie de l'ex-commune de Virieu-le-Petit. Ils ont la volonté de reprendre en main la maîtrise de la valeur ajoutée de leur production. Ils souhaitent aussi donner du sens à leur activité pour ne plus subir le prix du lait imposé par les géants de l'agro-alimentaire qui ne tiennent pas compte des surcoûts de production des éleveurs de moyenne montagne. Plus simplement, ils dessinent un avenir pour leurs enfants. Ils ont obtenu l'autorisation de produire 300 tonnes de comté par an. Un magasin attenant à la fruitière est également prévu pour une vente directe aux clients. Le montant total de l'investissement, y compris la station d'épuration, est de 6 millions d'euros, dont une subvention de 200.000 euros de la Communauté de communes Bugey Sud. Jérôme Berthier est Président de cette coopérative et gère ce projet depuis sa création officielle en 2019. L'ouverture de la fruitière est prévue au printemps 2021.

Philippe Carrara
40 ans d'implication autour du ski nordique et du biathlon de compétition

Philippe Carrara est né à Belley et il pratique le ski de fond depuis l'âge de 10 ans. Ses deux mentors ont été Jean Pierre Gros qui était son voisin et Robert Burlet. Il a pratiqué dans différents clubs après avoir débuté le ski à l'école primaire :

- le Ski Club de Lompnes de 1967 à 1979 où il effectue ses premières compétitions ;
- l'Union Sportive Cormaranche en Bugey de 1980 à 1993 qu'il crée avec une bande de copains où il sera secrétaire pendant plusieurs années et également entraîneur. En parallèle, il accompagne alors Robert Burlet, son mentor, sur les épreuves nationales de ski de fond ;
- la Grande Traversée du Haut-Bugey de 1994 à 1999 où il prend le poste de directeur d'épreuves et il devient licencié de course de longue distance qui relie Le Poizat à Hauteville Lompnes sur un tracé de 50 km ;
- le Club Sportif Valromey Retord de 2000 à aujourd'hui où il est licencié de la Fédération Française de Ski avec sa femme et ses enfants.

Parmi les événements marquants de la vie sportive de Philippe Carrara, il y a son statut de membre de la Commission Nordique du Comité du Lyonnais Pays de l'Ain de 1980 à 2016, co-entraîneur de l'Equipe fédérale du Comité du Lyonnais Pays de l'Ain sur les compétitions nationales de ski de fond entre 2000 et 2008, membres du comité d'organisation des grandes épreuves nordiques en ski de fond et de biathlon : Epreuves nationales, Summer Tour, Championnats de France, Biathlon Challenge et encore encadrant des sorties scolaires de ski avec l'école primaire de Cormaranche en Bugey ou d'Hotonnes.

Aujourd'hui il participe autant que faire se peut à la vie de son club. Philippe Carrara est un homme de convictions qui souhaite amener le plus de jeunes, le plus longtemps possible à la pratique du ski de fond, en compétition comme en loisirs. Sa passion est de sortir des sentiers battus et surtout des pistes tracées avec pour motivation de travailler sereinement en équipe pour le bien du club et des enfants.

Elise Malard
Masseur kinésithérapeute

Venue prêter main forte le soir après son travail au personnel de l'EPHAD «La maison a soie» de Tenay particulièrement impactée par la deuxième vague de COVID.

Elise Malard a 24 ans, elle est masseur kinésithérapeute à Dagneux. Elle est née à Zurich mais dès l'âge de 9 ans elle s'est installée avec sa famille à Tenay dans le Bugey. Après le collège à Saint-Rambert, puis le lycée à Ambérieu, elle a suivi le concours de médecine et a rejoint l'institut de formation en masso-kinésithérapie de Lyon en 2015. Elle aime le sport, notamment l'équitation, mais elle pratique aussi le saut à l'élastique, le parachute, le parapente, tout ce qui la rapproche de la nature et des sensations fortes. Elle a été diplômée masseur-kinésithérapeute en juin 2020 après 4 années d'études, plusieurs stages dans différents établissements, notamment hospitaliers, et une première expérience dans le domaine humanitaire au Togo. Dès la première vague de cette épidémie ils étaient nombreux en tant qu'élèves masseur-kinésithérapeute à s'être portés volontaires pour soutenir les personnels soignants. Elise a ensuite travaillé en tant que kinésithérapeute à Bordeaux, à Nantes puis à Hauteville-Lompnes à la clinique du Souffle en novembre 2020. Lors de la seconde vague de l'épidémie, elle a contracté le virus et subit comme de nombreuses personnes une quarantaine, heureusement sans conséquence pour sa santé et celle de ses proches.

En novembre 2020, l'occasion de participer à l'effort commun contre la Covid-19 s'est alors présentée à elle : les résidents et l'équipe de soignants de l'EPHAD de la «maison à soie» de Tenay étaient durement touchés par la deuxième vague de Covid. La mairie de Tenay, en la personne du maire Gaël Allain, avait relayé une demande de soutien des équipes de soignants : elle a déposé bien volontiers sa candidature. Le soir à partir de 17h.30 et jusqu'à 21h.15, après ses journées de masseur-kinésithérapeute, elle s'est rendue plusieurs fois par semaine ou durant les weekends pour participer aux soins du soir des pensionnaires atteints du Covid.

Malgré la situation difficile et la fatigue du personnel soignant, elle a pu rencontrer des professionnels méritants, engagés pour le bien-être et la santé des pensionnaires. Ce fut un réel plaisir pour elle de travailler à leurs côtés. Elle tient donc à les remercier de leur engagement et de prendre soin de nos aînés dans ce contexte épidémique difficile.

Alain Schneider
Directeur du Centre Médical ORCET MANGINI
Installation du 1er simulateur de conduite «nouvelle génération» dans la région AURA et unique simulateur pour le nord de Rhône Alpes

L'histoire d'ORCET-MANGINI et récemment l'installation du simulateur de conduite, illustrent la dynamique portée par l'Association et l'engagement de ses Administrateurs bénévoles et de ses quelques 3000 salariés. Au cours des 10 années passées, la direction et les équipes de l'établissement ORCET-MANGINI ont su saisir de nombreuses opportunités pour conforter son positionnement dans l'offre régionale des soins de rééducation, renforcer son attractivité et améliorer le service rendu aux populations du territoire de l'Ain. Avec 171 lits d'hospitalisation et 10 places d'hôpital de jour en rééducation neurologique et de l'appareil locomoteur, l'établissement accueille 1200 patients en provenance pour l'essentiel du Nord de Rhône Alpes (Ain, Savoie, Isère).

Le centre Orcet-Mangini s'est engagé dans l'acquisition d'un simulateur de conduite automobile. Il s'est lancé depuis de nombreuses années dans la prise en charge des patients accidentés de la route. Ceci passe à la fois par des protocoles de soins et de rééducation structurés et coordonnés mais également par des équipements et des plateaux techniques spécialisés.

Les aménagements du véhicule sont abordés et des essais sont réalisés sur le simulateur de conduite automobile pour permettre aux patients de faire les meilleurs choix d'aménagement au regard des essais réalisés et de l'évolution de l'ergothérapeute sous la coordination du médecin.

Le simulateur de conduite va ainsi permettre d'accompagner ces patients dans leur parcours de retour à la conduite auto, évaluation des capacités cognitives, choix des adaptions du poste de conduite, démarches administratives. Le coût du simulateur représente 83.000 euros TTC. La contribution financière de l'ARS ARA représente 63.000 euros et le reste à charge de 20.000 euros pour le centre ORCET-MANGINI. Le simulateur se présente comme un poste réel de conduite automobile avec tous ses accessoires : clef de contact, rétroviseur, ceinture, réglage hauteur de siège, etc.

Florence Bourdouxhe et Magalie Moriange
Création de la librairie papeterie Maison de la presse Mille et une pages à Hauteville

L'amour des livres et de la lecture, voici ce qui a poussé Florence Bourdouxhe et Magalie Moriange à se lancer dans cette belle aventure.

Après avoir passé respectivement 15 et 10 ans en tant que monitrice éducatrice dans un établissement social du plateau d'Hauteville, elles décident ensemble d'ouvrir la Librairie Mille et une pages le 15 septembre 2020.

Ce magasin situé au cœur du village accueille désormais une librairie, presse, carterie papeterie et se veut ouvert à la culture.

En effet, vous y trouverez en plus des auteurs locaux, une vitrine baptisée «la petite galerie» qui accueille les artistes locaux comme Jean-Xavier Renaud (artiste peintre du Plateau), Julien Camp (illustrateur de BD) ou encore des photographes et autres artistes à venir. Les gérantes de Mille et une pages ont pour objectif de permettre aux artistes locaux de s'exprimer et d'être vu via la petite galerie mais pas seulement. En effet, lorsque les conditions sanitaires le permettront, elles souhaitent ouvrir ponctuellement l'accès au jardin qui se trouve derrière la boutique afin de proposer des lectures, des dédicaces, des pièces de théâtre, des expositions… Un programme pour l'instant mis en suspens mais qui prendra son essor prochainement nous l'espérons !

Rémi Pesenti
Gérant de l'Atelier de la Pierre

L'Atelier de la Pierre de Rémi Pesenti est d'abord une histoire familiale. Le grand-père de Rémi Pesenti, Albert Pesenti, a créé l'entreprise de maçonnerie en 1965 sur le Plateau d'Hauteville. La société a ensuite été reprise en 2000 par les parents de Rémi, Denis et Christine Pesenti, en se spécialisant dans la rénovation du Patrimoine local.

Ayant été élevé dès le plus jeune âge dans le respect et les traditions de notre patrimoine local, reprendre la succession était une évidence pour Rémi Pesenti. Son frère et sa sœur ont repris la partie maçonnerie. De son côté, il s'est orienté sur des études en taille de pierre CAP tailleurs de Pierre et Bac pro Arts de la Pierre obtenu en 2007, avant de créer la société. L'Atelier de la Pierre qu'il gère actuellement. L'Atelier de la Pierre est situé sur le Plateau d'Hauteville à 100 mètres des carrières où il travaille principalement la pierre calcaire dure de notre département : pierre d'Hauteville, Champdor et Villebois. L'entreprise compte 3 tailleurs de pierre : Rémi Pesenti, Jean-Charles Caillet, Fabien Chabannay et une secrétaire : Aurélie Pesenti. A partir d'un bloc prélevé en carrière, ils conçoivent des éléments architecturaux et décoratifs pour l'intérieur et l'extérieur : fontaines, voûtes, éviers, vasques, cheminées, escaliers, dallages. Des solutions sur mesure sont proposées afin de personnaliser et de réaliser tous les projets en privilégiant la pierre locale et les circuits courts. Rémi Pesenti indique que les richesses naturelles exceptionnelles du département permettent de répondre à tous types de demande.

Dès la création du label ORIGIN'AIN, l'Atelier de la Pierre s'est impliqué dans l'aventure et il travaille actuellement avec l'association RHONAPI pour créer un label «Pierre de Rhône Alpes».

Dominique Piazzolla
Reportage photos et vidéos sur le site du journal N°227

Offres d'emploi

félix baroni marco b.t.p.

MAÇONNERIE

Nous recherchons pour nos sites
de Chassal et d'Oyonnax

MAÇONS COFFREUR BANCHEUR

CHEFS D'ÉQUIPE

CHEF DE CHANTIER

Salaire à étudier suivant profil

Pour nous contacter :
Tél. 03 84 425 425
contact@baroni-btp.com - www.baroni-marco-btp.fr
Félix Baroni 29, route de St-Claude - 39360 CHASSAL

SMP

Member of FRENCH MOLD CLUSTER

HIGH PRECISION MOULD MANUFACTURER

Venez rejoindre notre équipe de 75 collaborateurs
dynamiques et passionnés.
Entreprise en croissance constante, CA 12M€.

Métrologue - Contrôle dimensionnel des pièces métalliques. Machine utilisée : ZEISS – Logiciel Calypso

Tourneur CN - Usinage de précision. Machines utilisées : Tour INTEGREX i100 (broche de fraisage) – Commande MAZATROL / Tour MORI SEIKI NL2500 (bi broche) – Commande CAPS

Postes à pourvoir F/H - Contrat : CDI – 39H – Journée
Profils expérimentés souhaités
Mutuelle & Prévoyance - Epargne salariale - Tickets restaurant...

Donnez-vous la chance d'évoluer...
N'hésitez plus à envoyer votre CV !
emploi@smp-moules.com - 04.74.73.37.67

UNE ENTREPRISE DU GROUPE ENIZZIA

Vide maison

Vide maison 6, 7, 13 et 14 mars de 8h. à 17h.30, gel hydroalcoolique à disposition, masque obligatoire, 2 rue Louis Tergaud Orgelet.

Recherche

Recherche rapidement à Saint-Claude appartement F3 avec garage à acheter ou à louer. Tél. 06.40.90.28.05

Recherche petite herse de prairie émousseuse sur le 3 points tél : 06 73 78 89 50

Locations

A louer Saint-Claude maisonnette 35m² type chalet cuisine équipée cave très bon état grande terrasse accès sécurisé parking gratuit loyer + charges/ Mois 315euros + 20 euros. Tél. 06.07.13.28.54 ou 06.84.74.33.05

A louer Saint-Claude, F2, 47 m², lumineux cuisine équipée, balcon, cave. Très bon état, immeuble sécurisé, parking gratuit, loyer+charges/ mois 270 euros+20 euros. Tél. 06.07.13.28.54 ou 06.84.74.33.05

Achète

Achète Toyota à partir de 1980 dans l'état + Mitsubishi L200 Tél. 06.42.69.14.31.

L'Hebdo du Haut-Jura et du Haut-Bugey
Courrier gratuit, bimensuel et indépendant

TRIBUNE LIBRE

LE GOUT DE LA VÉRITÉ ET DE LA LUCIDITÉ

M. le Maire de Saint-Claude JL MILLET revient sur mon élection à la Présidence du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Louis Jaillon, avec, pour commencer, une affirmation inexacte : Non la Présidence du Conseil de Surveillance ne revient pas obligatoirement au Maire de la ville, non, nous ne sommes pas une exception. Partout en France, ainsi qu'en Bourgogne/Franche-Comté, des Conseils de Surveillances sont présidés par l'un de ses membres, éligibles à cette fonction, à la suite d'un vote à la majorité.

La date du 29 décembre s'est imposée, réglementairement, par suite d'une première date fixée le 24 décembre, réunion à laquelle le Maire ne s'est également pas présenté, date d'ailleurs choisie par lui-même. Enfin, d'autres membres se sont déclarés malades le 29 décembre, mais ont fait le choix d'être présents par audio ou visioconférence.

Concernant ma nomination au sein du Conseil de Surveillance, je rappelle que si certains membres y sont nommés de droit, comme le Maire, d'autres élus et les représentants du personnel de l'établissement, tout citoyen peut faire acte de candidature, assortie de certaines conditions. Ainsi, M. René POGGIALLI, le Docteur Pierre CORRIOL et moi-même avons légitimement fait acte de candidature. Enfin, j'ai présenté et motivé ma candidature à la présidence auprès des membres et ceux-ci ont voté comme ils le souhaitaient.

Contrairement à M. le Maire, je ne considère absolument pas pour acquis le vote d'aucun des Membres du Conseil, d'abord par respect pour eux-mêmes, pour les intérêts qu'ils représentent et, enfin, par respect de la démocratie.

Écrire que ceux qui ne sont pas du coté de M. le Maire ne sont pas des défenseurs de notre hôpital est une calomnie qui ne sera jamais une vérité. Je crois que M. le Maire devrait davantage remercier chaque jour, tous les médecins, les personnels soignants et tout autre personne engagée au quotidien pour faire perdurer, adapter et développer notre l'hôpital et ce, même si tous portent un regard différent sur les actions à mener.

Il est si facile de nos jours d'aller exercer ailleurs tant la pénurie de personnel est importante.

Voilà précisément où l'intelligence se place M. le Maire! Chose que, avec beaucoup de respect pour la fonction que vous occupez, vous n'avez jamais eu l'intelligence de faire! Comprendre que chacun a un rôle et une fonction au sein de ce Conseil de Surveillance, que chacun doit pouvoir s'exprimer sans craindre d'être calomnié, juste parce qu'il porte un regard différent du vôtre et, enfin, que tous ces regards croisés doivent permettre de trouver les meilleurs accords possibles pour agir ! Car oui, il est urgent maintenant de faire preuve de lucidité et d'action…et je m'y emploie au bénéfice de l'Hôpital, des Haut-Jurassiens et de notre territoire !

Frédéric Poncet
Président du Conseil de Surveillance

TRIBUNE LIBRE

«Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants ni intolérables.»

Voltaire

La Direction du journal

Suite aux différentes Tribunes Libres au sujet de la présidence du Conseil de surveillance de l'hôpital où toutes les personnes nommées ont eu un droit de réponse, la direction ne prendra plus de Tribune Libre sur ce sujet.

Maintenant il faut aller de l'avant tout en défendant toujours ce qui est indispensable pour le bon fonctionnement du centre hospitalier Louis Jaillon.

Dominique Piazzolla

LE LABORATOIRE DE NOTRE HOPITAL DOIT AUSSI FONCTIONNER LA NUIT

Le conseil de surveillance de l'hôpital de Saint-Claude s'est réuni le 29 décembre 2020.

Je suis intervenu sur plusieurs sujets et j'ai notamment posé la question du devenir du laboratoire en rappelant ce que disait le directeur de l'hôpital à la séance du conseil de surveillance du 18 décembre 2019 :*«S'agissant du laboratoire, il y a un sujet car le coût de l'analyse est très élevé. La question posée à ce jour est : faut-il maintenir le laboratoire ou privilégier un laboratoire déporté ?».*

Un an après donc, le 29 décembre 2020, le directeur déclare :*«Avec des machines qualifiées et du personnel paramédical qualifié, est-ce qu'il ne serait pas judicieux de financer un poste d'infirmière supplémentaire la nuit aux urgences plutôt qu'une technicienne de laboratoire et un biologiste...».*

C'est le fonctionnement du laboratoire la nuit qui est en cause.

Pour conclure, le directeur propose de *«travailler sur ce sujet et quand le dossier sera plus avancé, de présenter au cours du premier semestre 2021 un panel de possibilités...».*

Et le 8 janvier 2021 apparaît un document intitulé : *«Site de Saint-Claude. Projet d'établissement. Laboratoire de biologie médicale».* Ce document, en préambule, énonce *«Contexte général: recherche d'efficience sur l'ensemble des établissements afin d'assainir les situations financières peu confortables».*

On connaît la chanson. Pour justifier la fermeture de cinq de nos services majeurs; M. Obrecht, directeur adjoint de l'ARS , nous disait déjà au conseil de surveillance du 28 février 2017 : *«Nous devons adapter notre service à la contrainte financière».*

Cette obsession de rentabilité revient à l'ordre du jour avec le laboratoire qui *«coûte trop cher».*

Ce document du 8 janvier 2021 projette, entre autres: redéploiement d'une partie des examens spécialisés non urgents sur le site de Lons, supression de l'astreinte technicien, biologie délocalisée, mise en place d'automates aux urgences, départ à la retraite technicien non remplacé, navette ponctuelle de nuit en interne pour gérer les urgences non réalisées à Saint-Claude et/ou panne -dysfonctionnement d'un automate, etc.

Il est regrettable que le 29 décembre 2020 le directeur dise au conseil de surveillance *«Au cours du premier semestre 2021 un panel de possibilités sera présenté»* et que dix jours plus tard, apparaisse un projet bien avancé , puisque les automates étaient commandés! A quoi sert le conseil de surveillance ? Il n'est même pas informé des décisions prises qui sont cruciales pour l'avenir de notre hôpital.

Mais il a fallu annuler les commandes d'automates devant la levée de boucliers de la quasi-totalité des personnels refusant cette organisation destructrice. Copier mécaniquement ce qui fonctionne à Morez et à Champagnole est réducteur car un détail avait échappé aux décideurs. A la différence de ces deux hôpitaux, à Saint-Claude nous avons encore un service des urgences 24 heures sur 24 et un service de dialyse qui fonctionne jusqu'à minuit. Sans le laboratoire fonctionnant la nuit, ces deux services étaient menacés. Rappelons les textes et l'exigence légale d'un laboratoire sur place pour un centre de dialyse lourd comme celui de Saint-Claude. Quant aux urgences, les résultats vitaux n'attendent pas, même la nuit !

Le laboratoire est aujourd'hui sous haute surveillance. Mais le sujet reviendra à l'ordre du jour, de façon subreptice ou plus directe, car le cancer financier ne cesse de développer ses métastases dans notre hôpital public.Restons mobilisés ! Soutenons le personnel !

Francis Lahaut

Rugby F.C.S.C.

RETRO EN CIEL ET BLANC
Chapitre 2
1958/59 : une première saison en Nationale aboutie

On l'a évoqué et raconté lors de notre précédente édition. La saison 57/58 fut extraordinaire et s'était terminée par un authentique exploit et une accession fêtée comme il se doit. Sur le pré du stade mythique de Mayol à Toulon, André Pagès et ses hommes venaient d'écrire une page gravée à jamais dans l'histoire, dans la mémoire de la Maison Bleue.

Mais passée l'euphorie, passés les articles et commentaires où les superlatifs pleuvaient comme des chandelles dans un ciel irlandais, il fallait vite se remettre les idées en place et préparer l'événement. Faire partie des 48 meilleurs clubs de France -certes c'était fait- mais l'ambition était de conserver cette place tant convoitée dans le ghota du ballon ovale.

On prit donc connaissance de la poule. Ce serait la poule B. Avec une «tête de série» royale : Mazamet. Finalistes la saison précédente (battus par Lourdes), les hommes de Lucien Mas semblaient hors d'atteinte. Il y avait aussi le stade toulousain, Narbonne, La Voulte, Castres, Agen et Niort.

Objectif évident : le maintien. En clair éviter la dernière place.

Premier choc donc et quel choc, la venue de Mazamet à Serger. Pour l'événement, un public record avait répondu présent. 3894 entrées payantes, soit environ 5000 personnes. Cela reste la plus belle chambrée enregistrée avec celle de la venue du stade toulousain quelques saisons plus tard.

Quel match ! Dans la continuité des phases finales de la saison précédente, le XV ciel et blanc allait faire preuve d'une abnégation sans faille. S'appuyant sur une condition physique toujours irréprochable, Pagès et ses troupes se multipliaient en défense et résistaient avec bravoure aux attaques incessantes des vice-champions de France. Il y avait 0-0 aux citrons. L'ouvreur tarnais Duffau ajustait un drop à la 50e minute et donnait un avantage aux siens de courte durée. Alors que l'on s'attendait au pire, les bleus déclenchaient une attaque partie de loin, quasiment de sous leurs poteaux. Pierrot Delavenna en était à l' origine. Relais avec Pagès, débordement de Mirallès et essai de Féroul. Serger était en feu. Mais quelques minutes plus tard, Duffau, sur pénalité redonnait un avantage de trois points aux visiteurs (6-3). Score final. Mais diable, malgré cette (courte) défaite, les Jurassiens avaient étonné, avaient séduit et avaient surtout démontré qu'ils pourraient tenir leur rang.

On fut donc un peu déçu, peu de temps après par le revers -toujours à la maison- face à Castres (8-13). Trop attentistes, dominés, sans réaction, les Sanclaudiens, menés 0-13 à 20 minutes de la fin, se réveillaient enfin et marquaient deux essais (Charpy et Bruyère). Mais Pagès avait retenu la leçon.

On se doutait alors que le maintien passerait par des exploits et surtout le duel à distance avec Niort. Et on avait raison. Net succès à Serger (11-3) et trois essais (Prost 2 et Charpy) à la clé avant d'aller gagner dans les Deux Sèvres 5-3 (essai de Jacquenod). Niort sauvera même sa peau. Il n'y avait que 4 relégués dans les 6 poules.

On eut aussi droit à des titres prometteurs dans la presse, avec -un temps- l'espoir (déçu) de figurer dans les 32 et accrocher un billet pour les 16e.

Pour en arriver là, il y eut un succès convaincant face au stade toulousain (13-3) avec encore trois essais (Locatelli, Arbarettaz et Mirallès). Il y eut aussi deux nuls. 6-6 face à Narbonne et 0-0 face à Agen. Les matchs à l'extérieur -mis à part à Mazamet et un sévère 0-29- furent serrés. Courtes défaites à Narbonne (9-11), à Toulouse (8-12)...

Bilan finale de cette première saison parmi les grands, une méritoire 6e place, ex-aequo avec Narbonne. Le trio final de tête de la poule : Mazamet, La Voulte et Toulouse. La Voulte ira jusqu'en demi et Mazamet en quart. Le Racing sera champion.

Le F.C.S.C. était rentré par la grande porte et allait brillamment s'installer pour de nombreuses années en «Nationale»...

Pour notre chapitre trois qui paraîtra dans notre prochaine édition, on avancera dans le temps pour bloquer le curseur sur la saison 1989/1990 avec une finale de seconde division où on ne passa pas loin (ou tout près, comme on veut) de ramener le «bout de bois» dans le haut-Jura.

Michel Bessard

Revivez toute l'histoire du F.C.S.C. sur le site mémoire : www.encieletblanc.com

Les résultats (domicile et extérieur).

- Stade toulousain	**13-03 / 08-12**
- Niort	**11-03 / 05-03**
- Narbonne	**06-06 / 09-11**
- La Voulte	**03-11 / 03-09**
- Castres	**08-13 / 00-11**
- Agen	**00-00 / 08-12**
- Mazamet	**03-06 / 00-29**

Jura Sud Foot - National 2

Jura Sud Foot manque son retour en championnat

***A Grasse :* R.C. Grasse bat Jura Sud Foot : 1 – 0 (mi-temps : 1 – 0)**

Jura Sud Foot : Mensah - Zarambaud (Taqtak 74e) - Guichard - Bakayoko - Borges Varela - Delorme (Bogovic 46e) - Cappellari - Andrey (Mbuyi 74e) - Kabeya - Sy - Baba.

Coach : Pascal Moulin

Ce déplacement à Grasse, en zone confinée, n'a pas été une promenade de santé pour Pascal Moulin et son équipe profondément remaniée pour cause de blessés. Les deux matchs de Coupe de France n'ont pas suffi à retrouver la cohésion nécessaire pour affronter l'équipe de Grasse dans les meilleures conditions. Jusqu'à la quarante deuxième minute, les Marines ont réussi à faire jeu égal avec des Grassois motivés. C'est sur touche, à trente mètres de leur but, que les Jurasudistes, pas en place et sans réaction, ont encaissé un but après lequel ils vont courir tout le reste du match. Juste avant la pause, Grasse prend un carton rouge pour agression sur Thomas Delorme qui doit quitter le terrain avec une sérieuse entorse à la cheville.

La deuxième période, en jouant à 11 contre 10, Jura Sud n'a pas su profiter de cet avantage numérique. En jouant trop lentement et dans l'axe, les Marines n'ont pas pu inquiéter le gardien de Grasse protégé par un bloc défense très bas. Les rentrées de deux attaquants frais Taqtak et Mbuyi n'ont pas apporté de solutions.

Un second match en retard se jouera samedi 6 mars, à domicile, contre Martigues (4e), et un troisième le mercredi 3 mars à Louhans-Cuiseaux, le retour de certains blessés serait souhaitable pour retrouver une meilleure cohésion.

J.-P B.

Les rencontres en retard :

O.Marseille 2 **0 - 0** Rumilly Vallières

Grasse **1 - 0** Jura Sud Foot

LE CLASSEMENT ACTUEL

	Pts	J.
1 – Aubagne	17	9
2 – Goal FC	17	9
3 – Toulon	16	9
4 – Martigues	16	8
5 – Fréjus St Raph	15	8
6 – Andrézieux	14	9
7 – Hyères	13	9
8 – Grasse	12	8
9 – St Priest	12	9
10 – O. Lyon 2	10	9
11 – Rumilly Valières	10	9
12 – AS. Monaco 2	8	9
13 – Louhans-Cuiseaux	8	8
14 – **Jura Sud Foot**	6	7
15 – O. Marseille 2	6	9
16 – Marignane	6	9

Bialhlon

BIATHLON - MONDIAUX DE POKLJUKA
Quentin Fillon Maillet
décroche sa médaille dans l'ultime course

Après trois 4e places Quentin Fillon Maillet a terminé les Mondiaux de Pokljuka en décrochant enfin une médaille lors de la mass-start.

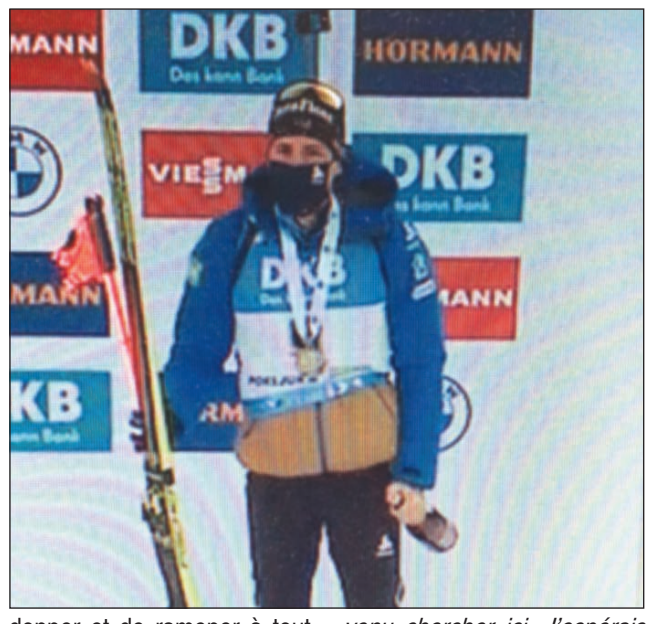

Dimanche 21 février, le jurassien Quentin Fillon Maillet s'élançait au départ de la mass-start des Mondiaux de Pokljuka, synonyme de dernier espoir de podium. Ces mondiaux ne pouvaient pas se terminer sans médaille pour le biathlète jurassien qui n'avait jusque là eu que des places d'honneur (4e de la Poursuite, 4e avec le Relais, 4e en Individuel, 5e avec le Relais mixte, 6e du Sprint).

Il se lançait déterminé à l'assaut d'un podium mais son début de course le plaçait dans une situation déjà délicate, en étant fautif sur chacun de ses tirs couchés.

Mais le jurassien ne baissait pas les bras et fort d'un sans faute sur son tir debout se replaçait dans la course au podium. Sur les skis il prenait le dessus sur Simon Eder et Jakov Fak. Quentin Fillon Maillet terminait 3e après cette fin de course complètement folle et une remontée impressionnante, due à sa volonté de ne jamais abandonner et de ramener à tout prix une médaille. Johannes Dale décrochait la médaille d'argent, juste devant Quentin Fillon Maillet et Sturla Holm Laegreid, impressionnant sur cette épreuve et dans ces mondiaux, s'emparait de la médaille d'or.

Quentin Fillon Millet après la course s'est confié au micro de la chaine L'Equipe 21 : *«Je reste content même si ce n'est pas le métal que j'étais venu chercher ici. J'espérais un peu mieux de ces Championnats du monde, ça a été difficile. C'est une médaille qui compte, je suis content de finir sur ce résultat»*.

Le compétiteur qu'est Quentin Fillon Maillet est resté sur sa fin pendant ces mondiaux mais cette dernière médaille est venue combler un peu ses déceptions et récompenser tous ses efforts.

Alex Maitret